Numéro 1 / Mars - Avril 2012 / www.maghreb-digital.com / 20 DH

M Digital maghreb

Maroc Numeric Fund engage 19 MDH dans 6 entreprises TIC

Le Technopark ouvre une nouvelle zone technologique à Rabat

Transparency Maroc épingle la stratégie egov.ma

La protection des données à caractère personnel : focus sur la loi 09-08

Maroc Numéric 2013 à l'épreuve du renouveau !

Abdelkader AMARA
Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies

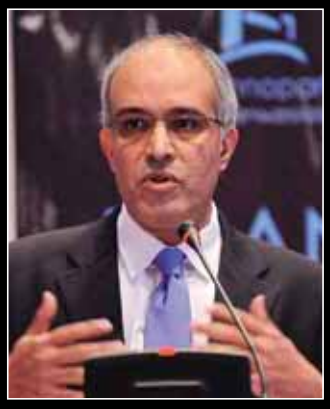

Mohamed Lakhlifi
Président de l'Apebi

Etat des lieux de l'Open Source au Maroc

Le fondateur de Al Adl Wal Ihsane Abdessalam Yassine débarque sur Ipad

ASTEC : Jamal Skiti plaide pour un IT Small business Act marocain « PME-TAHFIZ »

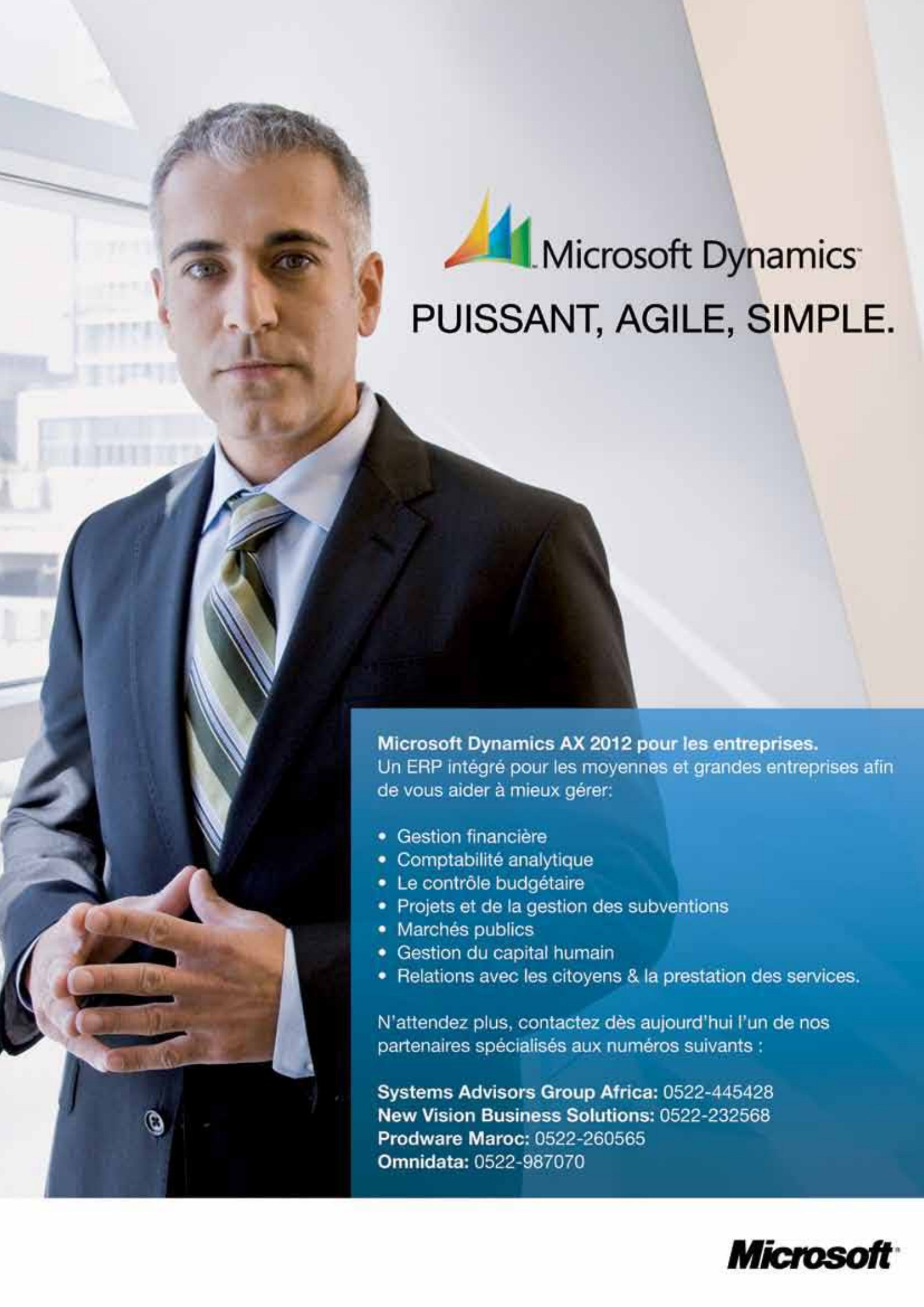

Microsoft Dynamics

PUISSANT, AGILE, SIMPLE.

Microsoft Dynamics AX 2012 pour les entreprises.
Un ERP intégré pour les moyennes et grandes entreprises afin de vous aider à mieux gérer:

- Gestion financière
- Comptabilité analytique
- Le contrôle budgétaire
- Projets et de la gestion des subventions
- Marchés publics
- Gestion du capital humain
- Relations avec les citoyens & la prestation des services.

N'attendez plus, contactez dès aujourd'hui l'un de nos partenaires spécialisés aux numéros suivants :

Systems Advisors Group Africa: 0522-445428
New Vision Business Solutions: 0522-232568
Prodware Maroc: 0522-260565
Omnidata: 0522-987070

Microsoft

Un “Maghreb Digital” et multimédia !

Rachid JANKARI
Directeur de la publication
rachid@jankari-consulting.com

Un média multi-supports. Telle est la vocation du nouveau magazine spécialisé dans les technologies de l’information “Maghreb Digital”.

La société Jankari Consulting a franchi le pas de l’édition en lançant à partir de mars 2012 un magazine multimédia électronique, papier et mobile dédié au suivi de l’actualité du marché des technologies de l’information au Maghreb.

Premier pas dans cette nouvelle aventure médiatique est la mise en place d’un site d’information en ligne : **www.maghreb-digital.com.**

Cette édition électronique gratuite sera adossée à une édition papier payante dont la périodicité de parution sera, dans un premier temps, bimestrielle, soit un numéro tous les deux mois.

Outre les versions papier et électronique, Maghreb Digital sera présente sur les plates-formes mobiles (Iphone, Android, Blacbkberry et Windows Phone). De vocation multimédia, (papier, électronique et mobile), Maghreb Digital ambitionne répondre aux attentes et aux besoins d’accès à l’information de trois cibles différentes mais complémentaires :
les lecteurs, les internautes et les mobinautes.

Pourquoi 2012 et le choix de la mise en place d’un média multimédia à vocation régionale ? Tout simplement, le marché des TIC dans la région d’Afrique du Nord consolide son processus de maturation avec une dynamique de croissance à deux chiffres.

C’est aussi un secteur qui commence à renforcer son apport dans les différents agrégats de l’économie des pays de la région suite à la mise en place de politiques publiques dédiées aux technologies de l’information.

Sur un autre registre, la vocation régionale de Maghreb Digital n’est pas un choix fortuit.

Elle découle d’une conviction profonde de l’importance de l’approche régionale du secteur des technologies de l’information.

Une approche qui conditionne même la segmentation internationale du marché de l’Afrique du Nord par les multinationales et les investisseurs étrangers.

A terme, le défi pour l’équipe de Maghreb Digital est de devenir un levier de communication sur la dynamique du marché et aussi un relai de lobyying auprès des pouvoirs publics et du marché international pour faire prévaloir une vision volontariste pour le secteur des TIC et augmenter l’attractivité de la région pour les investisseurs potentiels.

Cette ambition ne peut se concrétiser sans votre soutien. votre confiance est, pour nous, un gage pour réussir cette nouvelle aventure médiatique et technologique.

Sommaire

Technopark
- Le Technopark ouvre une nouvelle zone technologique à Rabat 8
- ASTEC : Partenariat avec Microsoft et plaidoyer pour « PME-TAHFIZ », l'IT Small Business Act Marocain 10

E-Entreprise
- Meolink lève 3,5 millions de dirhams auprès de Maroc Numeric Fund 12
- Soukaffaires.ma lève 4,2 MDH auprès de Maroc Numeric Fund 14
- Le portail féminin arabe Majalatouki.com lève 3,9 millions de dirhams 16

Innovation
- Plaidoyer pour la création d'espaces d'apprentissage interactif 20

Focus
- Le nouveau président de l'APEBI, Mohamed Lakhlifi, révèle sa feuille de route 2012-2014 22

E-gov
- Transparency Maroc épingle la stratégie egov.ma 24

E-Business
- Radioscopie des TIC au Maroc 26

Open Source
- Open source au Maroc : Etat des lieux 28
- Quand le médicament vire vers l'open Source ! 34

Tribune libre
- La loi 09/08 sur la protection des données : mode d'emploi 36
- ERP au Maroc : On n'est jamais mieux servi que par soi-même ! 38

Sécurité
- Quels risques pour votre réseau wifi 42
- Jedeclare.ma : nouveau service d'assistance à la déclaration en ligne des impôts sur les entreprises au Maroc en mode EDI 44

Système d'information
- Les réseaux virtuels à la rescousse de la santé 46

Mobilité
- Découvrir l'univers Itunes : pas à pas 48

Internet
- QR Code : la voix des compagnies ! 50
- L'Agence Urbaine d'Essaouira adopte les QR codes 53
- Comment le web 2.0 a changé la face du monde ? 54

RH & TIC
- Bilan et perspective du marché de l'emploi des TIC au Maroc en 2012 58
- Samir Benmakhlouf : de retour chez Microsoft Maroc 62

Directeur de la publication :
Rachid JANKARI - rachid@jankari-consulting.com

Ont collaboré à ce numéro :
Anouar Ouali Alami - Aouatif El Fakir - Soukaina Benchekroun
Othmane Boumaalif - Fayçal Benaachou - Houssam Majdoubi
Redouane Semlali - Wail Aaminou - Omar El Hayani
Ahlam Heramch - Hicham Amadi

Equipe Commerciale :
Yasmine Fouadi - Sylvie Tailliez

Assistante commerciale & administrative :
Samira Taj

Direction artistique :
Afkar Digital

Maghreb digital est édité par Jankari Consulting :
Casablanca Technopark
Tél : +(212) 5 22.873.809 - Fax : +(212) 5 22.873.806
www.maghreb-digital.com
Dossier presse : 2012 / 05 - Dépôt légal : 2012 PE 0033 - ISSN : en cours
Imprimerie : Edit

Nokia N9
Le Smartphone Ré-inventé

Show Yourself

Essayez de nouvelles choses avec Meego :
www.mea.nokia.com
www.facebook.com/Nokiamaroc
Nokia Store, 217, Bd Zerktouni, Casablanca

NOKIA
Connecting People

Tweet Tweet Tweet...

• Abdelali Gour, chef de service des parcours forestiers et Sylvo-Pastoraux aux eaux & forêt a été nommé directeur du Cabinet de ministre en charge des TIC, Abdelkader Amara.

• Maroc Numeric Fund, premier fonds d'investissement public-privé dédié aux sociétés tehnologiques a injecté 2 millions de DH dans le capital de société M Mydeal, parrainée par la société française Dealissime.

Mourad MEKOUAR
PDG de M2T

• La société Atrait (www.atrait.ma) a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de l'ordre de 70 millions de DH

• La société M2T (www.m2t.ma) consolide son internationalisation.

Après l'Europe et le Sénégal, la prochaine ouverture de filiale est prévue au Cameroun.

• Les clients de la banque américaine "Bank Of America" ont été victimes d'une opération phishing à travers une page web de la Grande Ecole de Management (GEM) :

http://www.gem.ac.ma/up_image/temoignages/apache/logon.php

• L'Institut National de la Poste et des télécoms (INPT) se régionalise à travers l'ouverture d'un siège au Technopark de Casablanca sur une superficie de 200 m2. Ce centre va démarrer en dispensant des formations pour le programme OCP Skills.

Charif-Chefchaouni
Mohammed Abdelfattah
Directeur de l'INPT

• Le site de social Networking Viadeo a décidé d'ouvrir un bureau à Casablanca. Le réseau social professionnel revendique plus de 500 000 membres marocains. La direction Afrique de Viadeo est assurée par Chams Diagne

• La société Lectra, spécialisée dans la fourniture de services, logiciels et équipements de CFAO, a nommé Jean-Patrice Gros au poste de Directeur de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

• Après Twitter http://www.twitter.com/pjdofficiel, Le PJD lance sa page officielle sur Facebook https://www.facebook.com/PJD.central

• Le groupe Capital Consulting a racheté récemment la société Urbasoft http://www.urbasoft.ma

• La délégation de l'UE au Maroc débarque sur twitter @UE_au_Maroc

• L'OCP a racheté le siège de la société ST Microelectronics à Rabat

• La Lydec vient de mettre en place le 1er Green Datacenter au Maroc qui respecte les normes internationales de la protection d'environnement. Les liaisons entre le nouveau site central et le nouveau site de secours ont été déployées conformément aux principes de l'informatique verte. Une liaison de plus de 5 km en fibre optique a été réalisée, renforcée en back-up par des liaisons hertziennes de grand débit.

Abdeljaouad BENHADDOU
DSI et Directeur Développement
Clientèle à LYDEC

Le Maroc compte plus d'un million de compte Windows Live

Indicateurs	Juillet 2011	Août 2011
Hotmail Users	440,429	560,909
Messenger Users	210,687	306,793
Total WL ID	929,758	1,010,027

* Source : Microsoft

Tweet Tweet Tweet...

• La filiale marocaine de la société chinoise Huawei a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de plus de 200 millions de Dollars dont 80% grâce aux télécoms. La société emploie actuellement plus de 400 personnes.

• Huawei a lancé en février son centre francophone de formation "Huawei Morocco Academy" à Rabat. Objectif: dispenser les certifications sur les technologies Huawei et assurer un transfert de savoir-faire vis-à-vis des clients et des partenaires de l'entreprise.

Pour en savoir plus : http://www.vue.com/huawei

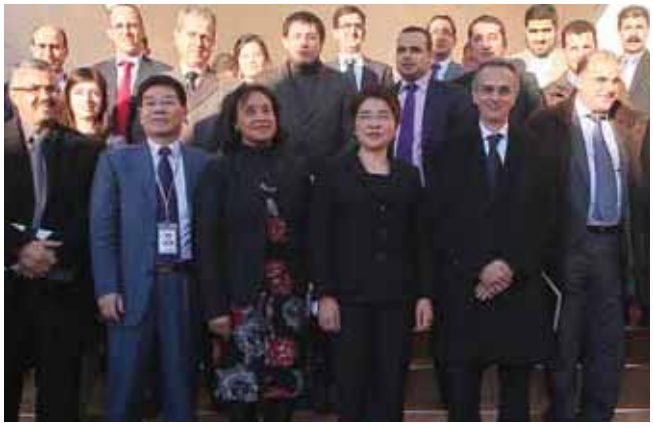

Inauguration de Huawei Morocco Academy
par l'ambassadrice de la Chine au Maroc Mme Xu Jinghu

• Selon les estimations de professionnels le parc PC de l'administration marocaines est de plus160.000 unités dont 60 mille dans le secteur de l'éducation.

• Les activités offshores consolident son vivier de l'emploi. Ce secteur à fort potentiel de développement emploie plus de 60.000 personnes.

• Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des nouvelles technologies a lancé un site dédié à la sensibilisation aux risques de la sécurité sur internet. Le site est consultable sur l'adresse :
www.cybersecurite.ma

• La Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP), instituée par la loi 09-08, vient de publier sur son site web www.cndp.ma trois formulaires relatifs aux plaintes, aux déclarations et aux demandes d'autorisation.Seule contrainte, ces demandes doivent être déposées ou adressées par courrier postal à la CNDP.

• Abdessalam Yassine, fondateur de Adl Wal Ihassane, a publié l'intégralité de ses œuvres sur Ipad. L'application, baptisée «Sraj» a été réalisée par la société Agility Concepts.

• Tel Quel a lancé récemment une nouvelle version de son site web http://telquel-online.com. Cette nouvelle version a été réalisée par la société
http://www.synchronism.com/

• Le site de commandes de documents administratifs https://www.watiqa.ma a adopté la solution de Maroc Telecommerce pour le paiement en ligne

• Le distributeur http://www.config.fr commercialise dorénavant la carte BoostEDGE de
http://www.activnetworks.com sur le marché africain et marocain

• Le mouvement Al Adl wal Ihssan a lancé une nouvelle version de son site web
http://www.aljamaa.net

• Le marché du nom de domaine marocain.ma est estimé à 60.000 domaines réservés. Malheureusement, les chiffres de http://www.nic.ma ne sont pas actualisés régulièrement.

Le Technopark ouvre une nouvelle zone technologique à Rabat

Le Technopark parie sur la régionalisation pour réussir son modèle de duplication. En efffet, la zone technologique de Casablanca a décidé d'ouvrir d'ici avril prochain un autre Technopark en plein centre de Rabat.

L'ex-siège de l'ANPME (Agence nationale pour la promotion de la PME), d'une superficie de 2000 m², a été réaménagé pour permettre d'accueillir, à partir du mois d'avril 2012, jusqu'à 40 entreprises technologiques.

Située en plein centre de Rabat, la nouvelle zone de Rabat sera dédiée à l'accueil et l'hébergement des sociétés qui opèrent dans le domaine des technologies de l'information y compris dans la niche de la Green TIC.

Duplication du modèle de Casa

"Notre ambition est de réussir le pari de Technopark de Rabat en capitalisant sur l'expérience de Casablanca. Actuellement, nous accueillons sur cette zone plus de 170 entreprises qui emploient 1500 personnes avec un chiffre d'affaires consolidé de 700 millions de DH", explique, sur un ton confiant, Omar Balafrej, directeur général de MITC (Moroccan Information Technonology Compagny), la société de gestion du Technopark.

Concrètement, l'offre de Technopark de Rabat comprend des bureaux prêts à l'emploi d'une superficie qui varie entre 15 et 50 m² avec une priorité de traitement pour les jeunes pousses et les PME.

Parallèlement à l'offre d'hébergement, le Technopark de Rabat assurera l'accès aux services communs : gardiennage, accueil, système de contrôle centralisé, nettoyage, entretien, et maintenance des moyens généraux.

Les futurs locataires de Rabat Technopark auront automatiquement accès à toute la panoplie de services à valeur ajoutée développés au profit des sociétés de Casablanca Tecnopark, à savoir le pool d'achat pour salariés et entreprises, la communication et le réseautage professionnel.

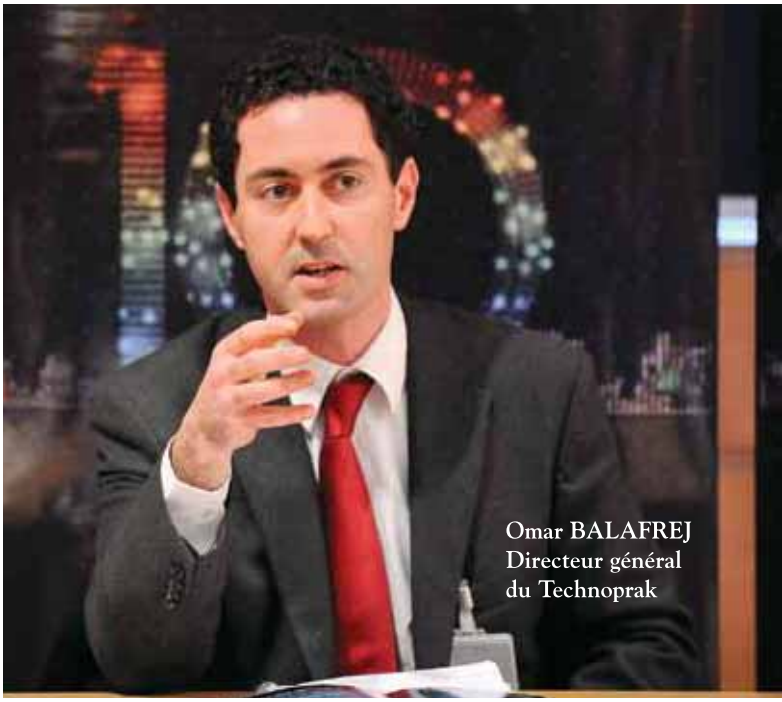

Omar BALAFREJ
Directeur général
du Technoprak

50 DH/m2 pour les start-ups

Le MITC promet d'appliquer les mêmes tarifs en vigueur dans sa zone à Rabat avec une différenciation en fonction de la taille de l'entreprise, soit un tarif au mètre carré qui varie entre 50 DH pour les start-ups, 90 DH pour les PME et 120 DH pour les grandes enseignes.

D'ailleurs, l'appel à manifestation d'intérêt pour la réception des dossiers des entreprises a été lancé en février 2012.

L'ambition de régionalisation de Technopark ne se limite pas à Rabat.

"Notre objectif à long terme est de dupliquer le projet en fonction des soutien de nos différents partenaires sur les principales villes du Royaume : Tanger, Oujda, Marrakech Agadir et Fès", promet Omar Balafrej.

A rappeler que la société de gestion de Technopark (MITC) est une structure de gestion privée qui compte dans son tour de table l' Etat marocain et des banques privées et publiques.

Rachid JANKARI
rachid@jankari-consulting.com

mobiblanc

fb.com/mobiblanc

@mobiblanc

DE LA COULEUR DANS VOS MOBILES

Développement d'applications mobiles natives

Solutions m-Commerce & m-Banking

Conseil en Mobile Marketing

Mobile Analytics

MOBIBLANC. SARL
Angle rues KAMEL Mohamed et FAKER Mohamed, Imm. SEMIRAMIS 9ème étage Apt. 25 et 26,
Sidi Belyout Casablanca 20100, Maroc
T/F : +212 522 265 064 - contact@mobiblanc.com - Skype: Mobiblanc

www.mobiblanc.com

ASTEC : Partenariat avec Microsoft et plaidoyer pour « PME-TAHFIZ », l'IT Small Business Act Marocain

Renouvellement des instances et conclusion d'un partenariat stratégique avec Microsoft dans le domaine du Cloud Computing et des technologies du mobile. Tels sont les faits marquants de l'activité de la jeune association des sociétés du Technopark (ASTEC) qui plaide pour la mise en place d'un IT Small Business Act au Maroc « PME-TAHFIZ ». Les détails.

Capitalisant sur la dynamique des 170 entreprises basées au Technopark de Casablanca, l'Association des Sociétés du Technopark (ASTEC) booste son processus d'ouverture sur l'éco-système marocain et international des technologies de l'information.

Pour preuve, l'association vient de sceller récemment un partenariat stratégique avec la filiale marocaine de l'éditeur de logiciels Microsoft. Cet accord tripartite de partenariat technologique entre l'ASTEC, le Technopark et Microsoft prévoit la mise en place du premier centre de compétence marocain sur les technologies mobiles basées sur la plate-forme Windows Phone. "L'objectif a terme est d'encourager les entreprises membres de l'ASTEC de s'approprier les technologies mobiles pour pouvoir contribuer à l'émergence de champions marocains dans le marché international à fort potentiel du mobile", explique, sur un ton confiant, Jamal Skiti, président de l'ASTEC.

Techniquement, Microsoft s'est engagée à offrir aux développeurs des sociétés membres de l'ASTEC les logiciels de développement nécessaires pour assurer le développement des applications sur la plate-forme Windows Phone.

A ce sujet, Samir Benmakhlouf, directeur général Microsoft Maroc a déclaré : *« nous considérons que les entreprises du Technopark sont un réel vivier de talents créatifs, qui méritent tout le soutien que nous pouvons leur apporter, notamment un accès aisé et rapide aux outils Microsoft de développement. »*

Jamal SKITI
Président
de L'ASTEC

Parallèlement, les 170 entreprises du Technopark seront les premières bénéficiaires des tests des solutions cloud computing (informatique en nuage) de l'éditeur de Redmond notamment la nouvelle suite Office365 ainsi que les solutions de CRM Dynamics. Un accès au programme BizSpark fait partie, aussi, des termes de cet accord tripatite.

Suite à la conclusion de ce partenariat ,Omar Balafrej, directeur du Technopark a profité de l'occasion pour rappeler que *"la société de gestion du Technopark (MITC) confirme toujours son engagement et son implication proactive pour soutenir l'ASTEC dans sa dynamique de networking et d'ouverture sur l'eco-système des TIC au Maroc et à l'international"*.
Pour l'année 2012, le nouveau bureau de l'ASTEC, élu récemment, projette de mettre en place un centre de services à valeur ajoutée dédiée aux entreprises du Technopark. *"Il s'agit de permettre à notre association de pouvoir être en mesure d'offrir des services de prospection commerciale et d'accompagnement au tissu entrepreneurial du Technopark vers le marché local, régional et international"*, ajoute M. Skiti.

L'ASTEC se fixe parmi ses objectifs le lobbying auprès des instances gouvernementales et en coordination avec les autres associations professionnelles du secteur des technologies de l'information (Apebi et MNC) pour l'adoption d'un "IT Small Business Act» qui a pour objectif de faciliter aux PME-TPE locales l'accès aux marchés de l'Etat. "La participation des sociétés locales aux grands projets de l'Etat permettra le développement d'une offre et d'un savoir-faire marocain reconnus. Ce savoir-faire ne peut se développer sans une volonté commune de faire émerger des champions nationaux ", soutient le président de l'ASTEC.

Les principaux mesures du plaidoyer intitulé **PME-TAHFIZ** sont :

Accompagner les PME-TPE locales dans le cadre d'un « IT Small Business Act ».

• La mise en place d'une **quote-part** des marchés publics au profit des PME/TPE.

• Le **compartimentage** des marchés en lots, en prestations, en projets à risques maîtrisables pour mettre les marchés publics à la portée des PME locales.

• L'incitation pour les entreprises étrangères non-établies au Maroc de former des **consortiums** pour être éligibles à la participation aux marchés publics marocains.

Garantir une participation significative des acteurs locaux à l'ensemble des grands projets TIC de l'Etat.

• Exiger des groupements impliquant des acteurs locaux avec des objectifs de transfert de savoir-faire.

• **Adapter les contraintes des appels d'offres publics** notamment en ce qui concerne les références et les attestations, qui excluent de facto les entreprises marocaines et favorisent les acteurs intev rnationaux.

Faciliter la gestion des marchés publics en matière de publication, de médiation, de bilan.

• En plus des informations disponibles sur le site egov.ma, nous demandons la **publication des projets et de leur contenu** (fiches détaillées par projet …) avec l'accès à une information fiable et utile donnant plus de détails sur les dates de réalisations des projets, les

budgets associés, les instances de gestion de ces projets pour faciliter les échanges entre les opérateurs et le donneur d'ordre.

• L'instauration d'une **structure paritaire de médiation et d'arbitrage** en charge de régler les litiges liés aux marchés publics entre les entreprises et l'administration.

• La **publication** régulière **d'un bilan des engagements TI** des pouvoirs publics. Cela permettra d'améliorer la visibilité sur les engagements financiers et les réalisations effectives.

Pour en savoir plus sur l'ASTEC
www.astec.ma

Tweet Tweet ...

• Le centre marocain de l'innovation lance son 2ème avis d'appel à projet Intilak & Tatwir au courant du mois de mars http://www.cmi.net.ma

• Microsoft Maroc a lancé au courant du mois de février une campagne digitale en « darija sur Internet Explorer9 http://www.tconectabikhir.ma

Meolink lève 3,5 millions de dirhams auprès de Maroc Numeric Fund

Meolink, startup spécialisée dans le secteur de solutions logicielles de communications « Machine To Machine » (M2M), annonce ce jour une levée de fonds de 3,5 millions de dirhams auprès de Maroc Numeric Fund. Créé en Septembre 2010, Maroc Numeric Fund porte le total de ses investissements à près 15 millios de dirhams avec cette quatrième opération.

L'année 2012 démarre sous le signe d'une nouvelle dynamique d'investissement dans le secteur des technologies de l'information. En effet, le fonds Maroc Numeric Fund (MNF) accélère la cadence de ses investissements en décidant d'injecter 3,5 millions de dirhams dans la société Meolink, spécialisée dans le M2M.

Le pari sur Machine To Machine

"Le choix d'investir dans cette jeune entreprise découle d'une part du fort potentiel de marché dans le domaine de M2M ciblant le développement de solutions de communication dans la maintenance et la gestion de patrimoine immobilier, et d'autre part de la qualité de l'équipe fondatrice", explique Ali Bassit, directeur général de MITC Capital, la société de gestion de MNF. Lancé dans le cadre du plan Maroc Numeric 2013, MNF est le seul fonds dédié aux startups technologiques au Maroc.

Il a la particularité de pouvoir financer des jeunes entreprises technologique parfois sans revenu mais aussi de les accompagner en participant aux organes sociaux de celle-ci.

Meolink est une jeune startup de quelques mois qui sera installée au Technopark de Casablanca. Elle est spécialisée dans l'édition de logiciels « Machine To Machine » en mode SaaS permettant d'optimiser la gestion, la maintenance de patrimoines immobiliers en particulier les consommations en énergie et en fluide.

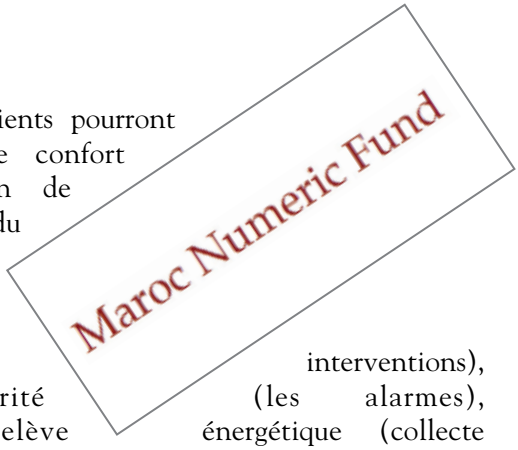

Ainsi les clients pourront améliorer le confort (optimisation de l'éclairage, du chauffage, gestion des interventions), la sécurité (les alarmes), la télé-relève énergétique (collecte à distance et communication des données) dans les bâtiments, les hôtels ou les installations industrielles. *"Notre entreprise donne la possibilité à des machines et des équipements, appartenant à nos clients, d'échanger à distance des données avec d'autres machines, personnes ou systèmes d'information et ce en temps réel. Les entreprises clientes peuvent ainsi être plus efficaces, contrôler leurs machines et leurs consommations énergétiques, créer de nouveaux services et optimiser leurs coûts»*, précise, Marouane Benyekhlef, PDG de Meolink.

"L'intérêt du modèle économique de Meolink découle de son offre d'abonnement basée sur le paiement mensualisé et indexé sur le nombre de sites et de capteurs M2M déployés auprès des clients entreprises", indique Ali bassit.

Les fonds levés par Meolink vont permettre de finaliser le développement de cette plateforme logicielle et de la commercialiser. L'originalité de l'aventure MeoLink découle non seulement de son positionnement mais aussi du profil de son équipe.

Marouane Benyekhlef a travaillé en tant que consultant au sein des cabinets Pricewaterhouse Coopers et Accenture à Paris avant de travailler pour France Telecom R&D pendant dix ans notamment en tant que senior manager responsable des produits et services innovants.

Il continuera par la suite sa carrière au Maroc chez Meditelecom. Marouane Benyekhlef est Ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en génie ▶▶▶

électrique et titulaire d'un diplôme de 3ème cycle de Telecom Paris et de l'ESSEC Paris. Marouane Benyekhlef est accompagné par François Bourdais ancien de France Telecom R&D diplômé de l'Ecole Supérieure d'Electricité avec lequel il a fondé la société Adipsys à Sophia Antipolis spécialisée dans le développement des solutions de management des réseaux IP. Mbarek Ouazragh, diplômé de l'Ecole Centrale Paris rejoint l'équipe en tant que responsable développements et plateforme. Ils deviennent avec Ali Bassit membres du Conseil d'Administration.

MNF : 15 MDH d'investissements

A rappeler qu'en plus de Meolink, MNF dispose d'un portefeuille de trois jeunes entreprises innovantes dans les différents domaines des technologies de l'information. Il s'agit du portail d'annonces classées Soukaffaires.ma, de la société de dématérialisation des factures Greendizer et du fournisseur de solutions de sécurité informatique NETpeas. Le total des investissements de MNF s'élève, jusqu'à présent, à près de 15 millions de DH.

Tweet Tweet ...

• L'Android Market, Google Music ou encore Google Books ne sont plus. Google a unifié ces services sous la forme de Google Play

• Google lance son concours Google Science Faire 2012 http://www.google.com/intl/fr/events/sciencefair

• HP MENA a connu en 2011 une chute de plus de 45% de son activité dans la région MENA

• Microchoix a été élu premier Retailer SAMSUNG au Maroc

• BMCE Bank a lancemé un nouveau portail de banque à distance, baptisé BMCE Direct, permettant aux utilisateurs de bénéficier de services aussi bien consultatifs que transactionnels, sans avoir à se déplacer en agence. L'accès aux services BMCE Direct se fait à travers le portail www.bmcebank.ma.

• La 3ème édition d'Aeroexpo Marrakech aura lieu le 4 avril à Marrakech www.aeroexpo-morocco.com

A propos de Maroc Numeric Fund

Maroc Numeric Fund a été crée dans le cadre du plan Maroc Numeric 2013, stratégie développée par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.

L"Etat marocain (à travers MITC, société gestionnaire du Technopark), la BMCE Bank, Attijari WafaBank, la Caisse de Dépôts et de Gestion et la Banque Centrale Populaire sont les actionnaires à part égal du premier fonds d'investissement dédié aux startups technologique.

Maroc Numeric Fund a une taille de 100 millions de dirhams. Maroc Numeric Fund investi des tickets de 1 à 8 millions de dirhams (pour plus d'informations : www.mnf.ma).

Maroc Numeric Fund est une société anonyme simplifiée de droit marocain, au capital de 50 000 000 dirhams, dont le siège social est sis à Casablanca, route de Nouaceur, Technopark, enregistrée sous le numéro de RC 225541 au Registre de Commerce de Casablanca.

Soukaffaires.ma lève 4,2 MDH auprès de Maroc Numeric Fund et de son réseau de business-angel MNFClub

Soukaffaires.ma, un portail d'annonces classées en ligne a réusi une levée de fonds de 4,2 millions de dirhams auprès de Maroc Numeric Fund (MNF) et de son réseau de business-angel MNF Club.

Maroc Numeric Fund, est le premier fonds d'investissement dédié aux startups technologiques marocaines. Plus qu'un simple levier financier, Maroc Numeric Fund est un véritable accélérateur pour les start-ups à fort potentiel. Au travers de sa société de gestion MITC Capital, le fonds apporte après l'investissement conseils et suivi aux dirigeants et siège aux organes sociaux de l'entreprise.

Ali BASSIT,
Directeur Général
de Maroc Numeric Fund

"D'une taille de 100 millions de dirhams, MNF investit sur des entrepreneurs talentueux ayant une vision et une ambition nationale et/ou internationale afin de les aider à transformer leurs idées en entreprises leaders de leur secteur. De plus, un club de business angels baptisé MNF Club a été mis en place pour investir au côté du fonds et apporter une riche expérience opérationnelle complémentaire aux entrepreneurs", explique Ali Bassit, directeur général de MITC Capital, la société de gestion du fonds.

Soukaffaires.ma, le site des bonnes affaires

Soukaffaires.ma est un portail en ligne de petites annonces gratuites. Soukaffaires.ma donne l'opportunité de publier et de consulter des offres gratuitement dans tous les domaines (immobilier, voiture, rencontre,…) et dispose d'une offre destinée tant aux particuliers qu'aux professionnels. Lancé il y a moins d'un an, le site engrange plus de 4,5 millions de pages vues chaque mois sur Soukaffaires.ma. Dans le secteur des petites annonces, Internet donne naissance à de nouveaux modèles économiques gagnants. Instantanéité, richesse et facilité d'accès sont autant de raisons qui accroissent l'usage du web au détriment du modèle papier.
Soukaffaires a été lancée il y a un an par Yasser Nejjar, diplômé de l'Université de Toulouse, qui a travaillé plus de 14 ans en tant que responsable d'édition de journaux et puis en tant que responsable du portail web de petites annonces dans le groupe La Dépêche du Midi en France.

Troisième investissement de MNF

Le tour de table est majoritairement souscrit par Maroc Numeric Fund, qui réalise avec Soukaffaires son troisième investissement. Il est complété par un membre de MNF Club. Avec les fonds levés, l'équipe dirigeante s'attaquera au contenu éditorial du site pour améliorer l'expérience client, développer de nouvelles catégories de petites annonces et de services et renforcera son l'équipe commerciale.
Ali Bassit, Directeur Général de MITC ▶▶▶

Capital (société de gestion du fonds) et Amine Berrada Sounni, Président Directeur Général de Aiguebelle deviennent membre du Conseil d'Administration. Maroc Numeric Fund reste ainsi fidèle à sa démarche d'accompagnement engagé.

Maroc Numeric Fund et le pari de l'innovation

Le deuxième investissement de MNF a fait le pari sur le marché à fort potentiel de la dématérialisation des factures en ligne en investissant 4,9 millions de dirhams dans la société Greendizer.

Elle permet aux entreprises d'envoyer leurs factures à leurs clients, d'en recevoir le paiement, de les archiver sans limite d'espace ni de temps et enfin de les mettre à la disposition de leurs clients dans un espace dédié et sécurisé. Greendizer a pu bénéficier aussi d'un investissement de MNF Club.

Toujours dans une perspective de soutien aux projets à forte valeur ajoutée, MNF a investi 3,8 millions

de DH dans la société NETpeas qui opère dans le domaine de la sécurité informatique en mode SaaS (Software as a Service).

Cet investissement a été syndiqué avec le fonds Dayam à part égal. NETpeas propose des prestations permettant une vision globale et en temps réel de l'état de vulnérabilités d'un système d'informations. A noter que pour réussir sa mission, MNF a mis en place un réseau de business angels qui permet un accompagnement par des entrepreneurs ayant une expérience réussie. Ils apportent conseils et expérience aux dirigeants des sociétés du portefeuille pour les aider par exemple à élaborer ou implémenter leur stratégie de développement ou pour améliorer leur performance opérationnelle.
Ce groupe est l'un des principaux leviers de création de valeur de Maroc Numeric Fund.

Les membres de ce club investissent et siègent au côté du fonds au conseil d'administrations de ces entreprises.

Tweet Tweet ...

• Après le forfait Zen « essentiel » Inwi lance deux nouvelles formules, Zen Connect et Zen International. La gamme des forfaits Zen est une nouvelle catégorie d'offres sans facture et sans engagement.

Le client a la possibilité de changer de formule, gratuitement et sans conditions, quand son besoin varie d'un mois à l'autre.

inwi™
عبّر كبغيتي

• B-Ecommerce, le salon des professionnels du e-commerce se tiendra pour la deuxième édition les 3, 4 et 5 avril 2012 dans le Pavillon 4 de la Porte de Versailles-Paris. www.b-ecommerce.fr

• L'ex directeur général de Bull Maroc, Mehdi Kettani vient de rejoindre les équipes de Inwi en tant que directeur d'une nouvelle entité Business to Business (B to B).

Le portail féminin arabe Majalatouki.com lève 3,9 millions de dirhams

Le portail féminin en langue arabe Majalatouki, a annoncé une levée de fonds de 3,9 millions de dirhams dont 2,6 millions de dirhams injectés par Maroc Numeric Fund. Créé en septembre 2010, Maroc Numeric Fund porte le total de ses investissements à près de 17 millions de dirhams avec cette cinquième opération.

A l'instar du portail Aufeminin.com côté en bourse, les startups internet liées aux médias et à la thématique des femmes intéressent les fonds d'investissement. C'est le cas du portail Majalatouki qui a réussi à lever auprès de Maroc Numeric Fund (MNF) 2,6 millions de dirhams.

Outre MNF, le projet a pu mobiliser auprès de « business angels » marocains 1,3 millions de dirhams, portant ainsi son tour de table à 3,9 millions de dirhams au total.

Majalatouki.com, le portail féminin arabe

Majalatouki.com est un portail arabophone dédié à la femme maghrébine qui a été créé en janvier 2011. Il propose des rubriques thématiques relatives à l'univers féminin (mode, cuisine, santé, loisirs décoration, psychologie,..).

Le contenu est enrichi de façon permanente, notamment à travers la mise en ligne de nouveaux services (Majalatouki TV, Majalatouki blog, jeux concours, recettes). Majalatouki fournit également du contenu à des sites en langue arabe à forte affluence, tel que le site Hespress ou MSN Arabia.
«Nous avons investi dans le projet Majalatouki parce que nous sommes convaincus que l'internet est devenu un média de masse pour les lecteurs en langue arabe et que les projets éditoriaux qui fournissent des contenus de niche thématiques sont viables. Lancé il y a moins d'un an, le site engrange plus de 3 millions de pages vues, 200 000 visiteurs uniques par mois avec une moyenne de 10 000 visiteurs / jours.

Le Maroc compte plus de 14 millions d'internautes et plus de trois millions d'abonnés internet avec un taux annuel de croissance supérieur à 75% en 2011.

L'internaute marocain est fortement consommateur de bande passante internationale d'où l'importance de développer un contenu « local » et arabe car la région devrait compter plus 80 millions d'utilisateurs d'internet d'ici 2013.», explique Ali Bassit, Directeur Général de MITC Capital, société de gestion de MNF.

Le modèle économique de ce nouveau « pure player » est basé sur la monétisation du trafic à travers l'offre d'espaces publicitaires de qualité aux annonceurs souhaitant s'adresser à la cible féminine qui représente un créneau fortement porteur et rémunérateur. L'offre commerciale de Majalatouki.com intègre également, la possibilité de réalisations d'opérations marketing directes en ligne et sur mobile pour les clients intéressés par le segment féminin.

«Avec les moyens mis à la disposition par cette levée de fonds, nous sommes convaincus que Majalatouki.com s'imposera en tant que portail et média leader pour le contenu destiné à la femme marocaine en particulier et arabe en général », indique El Mehdi Benslim, jeune directeur de l'entreprise.

D'ailleurs, l'ambition régionale est au coeur de la stratégie de développement du portail. L'équipe de Majalatouki.com souhaite accroître sa position de leader dans la publicité féminine avec une stratégie d'acquisition d'audiences dans les pays voisins pour valoriser le site à l'international.

El Mehdi Benslim est Directeur Général du portail Majalatouki.

Suite à une première expérience en tant que Directeur de la Communication à FG radio, il rentre au Maroc en 2007 pour entreprendre dans le secteur des médias et de la communication et fonde plusieurs sociétés :

Clic Agency (agence de conseil spécialisée dans le « Youth Marketing »), Itoubmusic (site de partage de musique en ligne) et MOW (agence d'achats d'espaces publicitaires sur Internet).

Le fonctionnement de Maroc Numeric Fund

Le tour de table de ce fonds, premier de son genre au Royaume, compte l'Etat marocain à travers la société gestionnaire du Technopark (MITC) et des banques actionnaires à parts égales.

Il s'agit de la BMCE Bank, Attijari WafaBank, la Caisse de Dépôts et de Gestion et la Banque Centrale Populaire.

"Notre fonds cherche à investir dans des entrepreneurs talentueux ayant une vision et une ambition nationale et/ou internationale à même de transformer des idées ambitieuses en entreprises technologiques rentables leaders de leur secteur et génératrice d'emploi.

Nous avons la particularité de pouvoir financer en amorçage des entreprise parfois sans revenu", explique, Ali Bassit.

« A la différence d'autres fonds similaires à travers le monde, MNF reste toujours un actionnaire minoritaire dans les entreprises financées.

La procédure de dépôt des dossiers est transparente et accessible. Chaque porteur de projet ou entreprise peut postuler directement à travers un formulaire dédié sur notre site web www.mnf.ma qui contient toutes les informations nécessaires", rappelle M. Bassit.

Une fois le dossier reçu, l'équipe de gestion du fonds programme une rencontre avec les candidats pour déterminer le sort à donner à l'évolution du dossier.

La deuxième étape consiste à confirmer l'intérêt du fonds en étudiant plus en profondeur le projet par l'équipe de gestion (stratégie, positionnement, équipes...).

Une fois le dossier étudié, MNF invite le porteur de projet à défendre son dossier devant les membres du Comité d'Investissement seul souverain dans la décision d'investir.

Si le Comité d'Investissement, composé par les actionnaires du fonds, tranche positivement en faveur du projet après délibération, MNF prépare une lettre d'intention qui propose une valorisation et fixe les relations futures, les diligences complémentaires à réaliser, le calendrier jusqu'au versement des fonds.

Agenda

- La Deutsche Welle vient de lancer la 8ème édition des BOBs, le concours international de blogs. Pour participer les détails en lgine : www.thebobs.com/francais

- HUB Africa, premier salon des entrepreneurs et des entreprises d'Afrique du 5 au 7 avril à l'Office des Changes Casablanca http://www.hubafrica.biz

- R & D Maroc organise le 15 mars hôtel Idou Anfa -Casa un séminaire sur le thème : Bouleversements technologiques, économiques et sociologiques:quel impact sur le management de l'innovation?. Les détails en ligne : www.rdmaroc.com

- Le salon international des TIC Gitex aura lieu cette année du 14 au 18 octobre 2012 http://www.gitex.com

Jankari Consulting lance une base de données des responsables de la sécurité des SI au Maroc

La maturité des systèmes d'information au Maroc, la multiplication des attaques virales et des hackers a permis l'émergence de la fonction du responsable de sécurité. Capitalisant sur cette dynamique des fonctions dans le domaine des technologies de l'information, Jankari Consulting lance la première version de sa base de données électronique qui recense les RSSI (Responsable de Sécurité des Systèmes d'Information) des 50 grandes entreprises du Royaume.

Concrètement un RSSI ou "CISO" en anglais (chief information security officer) d'une organisation est le responsable du maintien du niveau de sécurité du système d'information sur les volets de : disponibilité, intégrité, confidentialité et traçabilité. Au niveau organisationnel, le RSSI est quelquefois rattaché à la DSI (Direction des systèmes d'information), mais il est fréquemment rattaché à la direction générale de l'entreprise, compte tenu des enjeux et des risques techniques et juridiques portés par le système d'information.

Cette base électronique sous format Excel recense les responsables de chaque entreprise avec les indications suivantes : nom & prénom, fonction, tél, fax, email, site web de l'entreprise, adresse postale et activité sectorielle de chaque organisme.

Outil privilégié de prospection, cette base est un fichier exclusif pour les actions commerciales et les campagnes marketing des produits high-tech à destination des responsables de sécurité qui sont au cœur des stratégies de protection des systèmes d'information des grands organismes publics et privés marocains.

Cette base qui compile une information commerciale décisive et à haute valeur ajoutée cible principalement les sociétés de service informatique et d'ingénierie (SSII), les éditeurs et les constructeurs informatiques nationaux et internationaux opérant dans le domaine des technologies de l'information. Elle se veut un outil privilégié pour cibler les RSS par e-mailing, faxing, mailing postale et contacts téléphoniques directs.

Outre la base électronique des RSSI, Jankari Consulting a lancé la version 2012 de sa base des 500 directeurs des systèmes d'information du Maroc (DSI). Parallèlement à cette version électronique, la société publiera un annuaire papier des DSI marocains au courant du premier trimestre 2011.

A rappeler que Jankari Consulting se positionne sur le marché de l'intelligence économique avec un focus sur le marché des technologies de l'information au Maroc. La société a édité plusieurs annuaires notamment l'annuaire du Technopark, des lauréats de l'INPT (Institut National des Postes et Télécommunications), de l'EMI (Ecole Mohammedia des Ingénieurs) et de l'Association des DSI du Maroc (AUSIM).

Contact :
Jankari Consulting
Casablanca Technopark
Tél: (212) 5 22.873.809 - Fax : (212) 5 22.873.806
commercial@jankari-consulting.com

CONSILIVM
VOTRE PARTENAIRE POUR LES MEILLEURES PRATIQUES

&

ActeCIL
Indépendance Informatique et Libertés

Organisent le Rendez-vous mensuel sur la loi 09-08 : Protection des données personnelles

UNE JOURNEE SEMINAIRE - ATELIER : IL EST TEMPS D'ENTAMER VOS DEMARCHES AUPRES DE LA CNDP ! UNE TABLE RONDE - DEBAT : ASPECTS PRATIQUES, TEMOIGNAGES DE CLIENTS ET AVIS D'EXPERT

La loi n° 09-08 adoptée en Mars 2009, ainsi que l'article 24 de la constitution du 1er juillet 2011 entérinent désormais l'obligation pour les Dirigeants de tout mettre en œuvre pour garantir la conformité de leur Organisme à ces nouvelles obligations et contraintes.

Jusqu'au 15 Novembre 2012, date limite fixée par La Commission Nationale pour la protection des Données Personnelles (CNDP : www.cndp.ma) pour se mettre en conformité, CONSILIUM et ACTECIL, spécialisés en Gestion des Données à Caractère Personnel et Mise en conformité des Traitements, ont le plaisir de vous proposer UN RDV MENSUEL SUR LA LOI 09-08 :

- UNE JOURNEE SEMINAIRE - ATELIER (9h00-17h00) dédiée à cette problématique pour vous permettre de comprendre les enjeux et de disposer des éléments de réponse pour sécuriser votre patrimoine informationnel et votre dirigeant.
(Explication de la loi par la pratique, Comprendre les enjeux et Maîtriser les Impacts, Un atelier feuille de route pour revenir avec un plan d'actions, Présentation des outils et d'une solution informatique pour vous faciliter la démarche de mise en conformité)

- UNE TABLE RONDE - DEBAT (18h00-20h00) autour d'un aspect pratique lié à la démarche de mise en conformité, avec le témoignage d'un client et le regard d'un expert, suivie d'un DEBAT sur les difficultés de mise en œuvre de la loi 09-08.

Nos tables rondes et débats sont ouverts sur simple confirmation, à l'ensemble des participants à nos précédents séminaires inter et intra entreprise (plus de 200 personnes).

Toute autre personne intéressée peut participer à la table ronde mensuelle, en nous contactant pour recevoir le formulaire et les modalités d'inscription.

NOS PROCHAINS RDV :
26 Avril, 24 Mai, 14 Juin, 19 Juillet 2012 à Casablanca

Ils nous ont fait confiance : OCP, Bank Al-Maghrib, Attijariwafa Bank, BMCE Bank, Banque Populaire, CIH, Société Générale, CDG, CDVM, Poste Maroc, Inwi, RCAR, Méditel, MDJS, Wafa Assurance, AKWA Group, FMSAR …

Public Concerné

Administrateurs, Dirigeants, Responsables opérationnels, Responsables Informatiques, Responsables Juridiques, Responsables Conformité, Risk managers, Auditeurs internes et externes, Contrôleurs permanents ...

Nous contacter - Téléphone : 05 22 87 11 01 - Fax : 05 22 87 11 02
E-mail: contact@consilium.ma - Site web: www.consilium.ma

Plaidoyer pour la création d'espaces d'apprentissage interactif !

Aouatif EL FAKIR
elfakir.aouatif@gmail.com

Comment l'Allemagne a-t-elle mis en place une industrie chimique puissante au milieu du 19ème siècle alors que les découvertes scientifiques étaient françaises ?
Comment un pays aussi pauvre et dévasté que la Corée du Sud des années 1960 est devenu leader mondial de l'électronique? Pourquoi le Maroc, lançant périodiquement des industries très prometteuses, ne parvient –t-il pas à en devenir champion ?
Le point commun entre les deux premiers pays est la création **d'ESPACES D'APPRENTISSAGE INTERACTIF (EAI dorénavant)** pour investir de nouveaux secteurs. Les EAI sont des activités et des processus interactifs à travers lesquels des individus et des organisations créent des connaissances nouvelles, les transmettent à d'autres et/ou les utilisent.
L'Allemagne crée des EAI entre ses universités et les universités françaises et ensuite entre les universités allemandes et les industriels allemands sous forme d'échange de chercheurs, imitation, joint-ventures entre grands scientifiques et industriels. Ce qui lui permet de mettre en place son industrie chimique et s'installer de façon durable en position de leader. Assembleurs dans les années 1960, les chaebols coréens comme Samsung impliquent les formateurs étrangers dans des EAI pour apprendre au personnel comment faire fonctionner les machines. L'ingénierie inversée et l'imitation étant d'autres formes d'EAI. Le savoir généré est codifié et propagé dans le reste de l'économie coréenne grâce aux relations de sous-traitance et la mobilité des ingénieurs et techniciens ; permettant de maîtriser les technologies dans l'électronique. Dans les années 1980, les Chaebols investissent dans la recherche et tirent profit des émigrés coréens compétents dans le domaine ; créant ainsi d'autres EAI et améliorant leurs capacités technologiques pour devenir leaders mondiaux.

En résumé, le développement d'un pays dépend de sa capacité et de sa volonté de créer des EAI. Mais,

la logique d'apprentissage et de développement est antinomique à la logique de rente. Un pays dont les règles -écrites ou non- renforcent la logique de rente est un pays « qui choisit » de ne pas se développer. Mais, il ne faut pas être naïf car, de tout temps, l'Homme tend vers la rente y compris l'entrepreneur qui innove pour se garantir « une rente d'innovation » et une longueur d'avance par rapport à ses concurrents. Toutefois, cet entrepreneur-innovateur produit quelque chose et crée de la valeur. **La question qui se pose dès lors est la suivante : comment les comportements naturellement rentiers évoluent-ils d'activités non productives vers des activités productives ?**

Aligner les intérêts privés sur l'intérêt général

Je pense, pour ma part, que le développement a une logique contraignante. C'est un processus où un acteur « contraint » les autres à évoluer vers des « rentes productives ». Cet acteur n'est pas le marché car dans sa logique de court terme, le marché financier investit peu dans des secteurs nouveaux et risqués. D'où, la nécessité de financement public ou de fonds propres pour investir des secteurs stratégiques pour le pays mais rentables à long terme. Viennent ensuite business Angels, capital-risque et banques. Le marché final et le marché du travail réagissent plutôt à l'impulsion ▶▶▶▶

et l'investissement initial de l'Etat pour fournir les compétences ou acheter les innovations.
Ainsi, l'acteur « contraignant » ne peut être que l'Etat, seul capable d'imposer un cadre mobilisant la classe économique (investisseurs et entrepreneurs) vers des activités productives et stratégiques, de fournir les ressources requises et de préserver l'espace et le temps de l'apprentissage. En d'autres termes, il est le seul à pouvoir disposer de la légitimité pour « aligner les intérêts privés sur l'intérêt général ». L'Etat Coréen a « simplement » incité les chaebols à investir dans certaines industries en leur promettant l'accès à d'autres industries, des avantages fiscaux, douaniers, financiers ; mais à condition de réaliser les performances demandées en termes d'exportations, de CA, etc. Il a également investi massivement dans l'éducation, manié le secteur bancaire et protégé l'industrie nationale. Le PIB par tête de la Corée du Sud est passé de 91 $ en 1961 à 20.756 $ en 2010.
Aussi, le processus contraignant de l'apprentissage et du développement est déterminé par deux acteurs: l'Etat déclenchant et pérennisant la logique d'apprentissage productif et une classe économique « mobilisable » disposant d'un minimum de capacités technologiques.

L'Etat met en place une stratégie d'incitations et de contraintes pour qu'investisseurs, entrepreneurs, technocrates, bureaucrates et tout autre partie-prenante adhère au processus d'apprentissage-développement dans les secteurs stratégiques. Cela suppose que l'Etat est capable d'offrir une vision stratégique crédible aux partie-prenantes et de coordonner ces dernières. Autrement dit, augmenter la quantité de coopération dans la société depuis le niveau national où s'élaborent les politiques publiques jusqu'au niveau local par un pouvoir politique légitime, reconnu comme porteur de l'intérêt général et clairement défenseur du long terme. Le deuxième acteur une classe économique dont le poids ne lui permet pas de résister à la volonté développementaliste de l'Etat et qui trouve son intérêt à créer de la valeur. Par ailleurs, cette classe économique est en mesure de créer des entreprises « apprenantes » avec un capital humain approprié et une capacité organisationnelle pour assimiler des connaissances venant de l'extérieur et formaliser celles générées en interne. Ainsi, la question fondamentale est la suivante : **quelles sont les capacités réelles que le Maroc a accumulé, dans ses structures économiques, sociales, institutionnelles et politiques, utiles à un développement qui a du sens pour chaque marocain ?**

Commençons par la partie visible de l'iceberg. Les entreprises marocaines estiment à tort ou à raison que les diplômés du système marocain d'éducation ne sont pas employables et donc capables de prendre part dans un processus d'apprentissage technologique. Processus que ces entreprises n'engagent pas forcément étant donné les industries de basse technologie où elles se déploient. Cette remarque vaut pour les firmes multinationales qui s'installent au Maroc loin d'être disposées ou contraintes à transférer leur technologie aux filiales locales.
Et même quand il y a des champions nationaux dans certains secteurs, la faible densité des relations de sous-traitances locales limite le progrès technique à quelques îlots de compétitivité.

Autonomie et vision à long terme

Venons-en à la partie non apparente de l'iceberg. Dans la logique de développement que je présente ici, l'Etat marocain est supposé avoir une vision à long terme dans ses stratégies en matière de capital humain, d'environnement, d'insertion dans la division internationale du travail ou de recherche et développement. L'Etat marocain est supposé aussi être autonome par rapport aux bailleurs de fonds et aux investisseurs étrangers (jadis européens et aujourd'hui des pays du Golf). Quant à la classe économique marocaine, les grands acteurs nationaux exercent fréquemment une influence effective sur l'élaboration des politiques publiques en matière de réglementation économique, de fiscalité ou de foncier ; et comme dans tous les pays dits « en développement », les réseaux familiaux, claniques et sociaux jouent un rôle important dans la sélection des hauts responsables politiques, des hauts fonctionnaires et des dirigeants des entreprises. En d'autres termes, pouvoirs politique et économique sont intimement liés. La question de la capacité devient alors une question de volonté : **les élites politiques et économiques ont-elles la volonté d'engager le Maroc dans le développement ou souhaitent-elles seulement stabiliser leur pouvoir sur la société ?**

Mohamed Lakhlifi: le nouveau président de l'Apebi révèle sa feuille de route 2012-2013

Une première. L'association des professionnels des Technologies de l'information a élu son nouveau président après une rude course électorale, à deux tours, entre quatre candidats en lice à sa présidence. Le nouveau président n'est autre que Mohamed Lakhlifi, directeur général Afrique du Nord de Logica.

Le renouvellement des instances de l'Apebi intervient dans un contexte d'alternance politique avec l'arrivée d'un nouveau ministre aux commandes, en l'occurrence Abdelkader Amara, Ministre du Commerce, de l'Industrie et des nouvelles technologies.

Ce renouveau de l'Apebi et du Ministre en charge du département TIC pose avec acuité l'avenir de la feuille de route sectorielle « Maroc numeric 2013 ».

Accélérer la cadence de Maroc Numéric 2013 !

Pour lakhlifi, et sans ambages, « le défi du Royaume aujourd'hui est de pouvoir accélérer la cadence de la mise en œuvre des propositions et des recommandations de la stratégie Maroc Numeric 2013 pour garantir l'émergence d'une industrie TIC forte et innovante».

Au-delà du débat sur l'avenir de la stratégie numérique sous l'effet du changement gouvernemental, le nouveau président privilégie un travail de proximité dans un contexte marqué par une meilleure visibilité de la destination Maroc grâce à la promotion de l'offshoring (50% de croissance en 2010).

4 axes stratégiques

Concrètement, la stratégie du nouveau président s'articule sur 4 axes stratégiques : l'offre TIC Maroc, les ressources humaines, l'accès au financement et les marchés (public, privé et international).

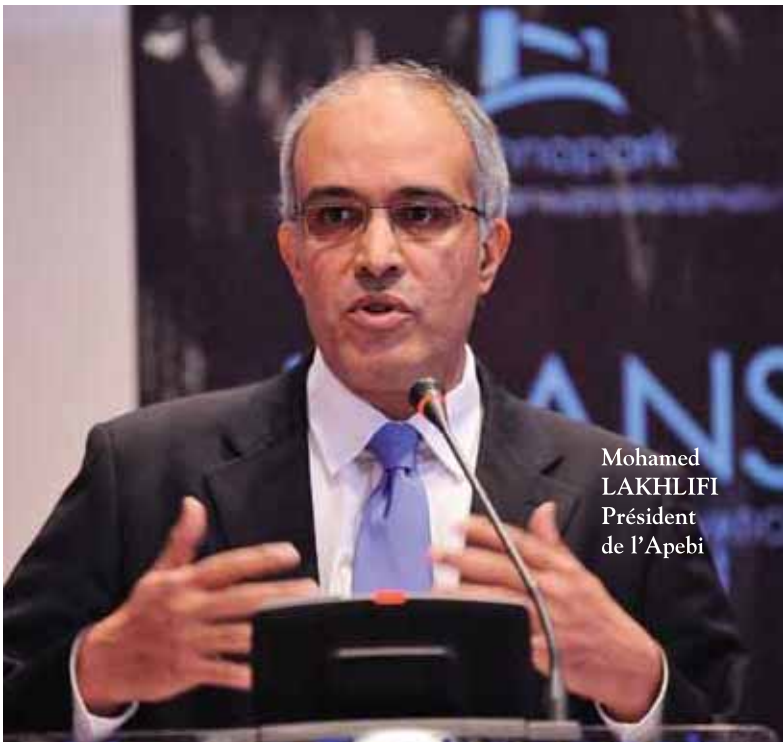

Mohamed LAKHLIFI Président de l'Apebi

« Le Maroc doit disposer d'une stratégie de spécialisation destinée à garantir une montée en valeur grâce à l'innovation », précise, d'emblée, M. Lakhlifi.

Cette stratégie ambitieuse passe par l'investissement dans la qualité et la disponibilité des ressources humaines et une politique salariale adéquate accompagnée par un plan de formation destiné à consolider les compétences marocaines.

Plaidoyer pour un IT Small Business Act

L'accès au financement n'est pas en reste. *« Le défi d'émergence d'une industrie TIC exige la multiplication des sources de financement et l'adoption de mesures incitatives »*, ajoute-t-il sur un ton optimiste.

Sur un autre registre, les pouvoirs publics doivent faciliter l'accès à la commande publique pour ▶▶▶

BIO-EXPRESS :

Mohamed LAKHLIFI - Directeur Général de Logica North Africa

Depuis 22 ans dans le groupe Logica, Mohamed Lakhlifi est le Directeur Général de Logica North Africa depuis 2007.

Avant de rentrer au Maroc en 2006, il a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du groupe Unilog en Europe devenu Logica, d'abord en tant que Directeur Technique puis Directeur Commercial au sein du pôle Ingénierie.

En 2001, il rejoint le pôle Consulting Unilog Management en tant que Directeur Associé pour le développement des activités Outsourcing et Sécurité des Systèmes d'Information auprès des clients grands comptes.

En 2003, il lance une étude d'opportunité pour le choix d'une destination nearshore pour le groupe Logica. Le choix s'est alors porté sur le Maroc. Il lance la création du centre de Service de Rabat en 2004, puis celle du centre de Casablanca en 2006 avant de prendre la direction générale des deux centres en 2007.

En 2009, il lance les activités Logica pour adresser le marché Marocain avec des perspectives de développement sur le Magrherb.

Il est membre du conseil d'administration de l'APEBI dont il a été Vice-président en 2008 et 2009.

Depuis une quinzaine d'années, il oeuvre également au sein de différentes associations et organisations en Europe et au Maroc pour la création de liens de coopération entre acteurs économiques européens et marocains.

Né à Meknès en 1961, Mohamed LAKHLIFI est ingénieur en informatique et électronique de l'ESIAL et titulaire d'un MBA à l'ESCP.

▶▶▶ les projets relatifs à l'e-gov et les systèmes d'information.

D'ailleurs, l'une des idées force du mandat de directeur régional de Logica, la fameuse règle de préférence nationale. L'Apebi est un fervent défenseur pour la mise en place d'un IT Small Business Act. *« L'ambition de notre fédération est d'encourager les TPE et les PME du secteur à profiter des commandes publiques pour permettre l'émergence de champions nationaux dans des domaines de pointe et à forte valeur ajoutée en mesure d'exporter à l'international»*, martèle, Mohamed Lakhlifi.

Enfin, sur le plan organisationnel, le nouveau président de l'Apebi s'est engagé à déclencher un processus de régionalisation au-delà de l'axe historique Casa-Rabat ainsi que le renforcement de la structure permanente de la fédération pour pouvoir améliorer la qualité des services à valeur ajoutée offerts aux adhérents.

Rachid JANKARI
rachid@jankari-consulting.com

Offre d'abonnement Maghreb Digital

Oui, *je veux m'abonner à Maghreb Digital*

Livrer ces abonnements à Mr/Mme : .....

Tél : .....*Adresse postale :* .....

.....

.....

E-mail : .....

- *Ci-joint mon règlement par chèque, à l'ordre de Jankari Consulting*
- *Prière de m'envoyer une facture à l'adresse :*

.....

.....

3 OFFRES ENTREPRISES

- 5 abonnements annuels au prix de 500 DH
- 10 abonnements annuels au prix de 999 DH
- 20 abonnements annuels au prix de 2000 DH

.....

.....

Signature

Merci de contacter le service d'abonnement :
Tél: (212) 5 22.873.809 - Fax : (212) 5 22.873.806 - E.mail : contact@jankari-consulting.com

Transparency Maroc épingle la stratégie egov.ma

L'association de lutte contre la corruption Transparency Maroc vient de rendre public les résultats de sa radioscopie sur la problématique de l'accès à l'information et l'e-gov. Le Royaume a encore du chemin à parcourir pour profiter des opportunités de l'administration électronique.

Le Maroc doit encore fournir des efforts pour permettre à son administration d'encourager l'accès à l'information grâce aux services e-gov. C'est ce qui ressort d'une radioscopie établie par l'association "Transaprency Maroc" sur l'état de développement de l'administration en ligne au Royaume.

76 noms de domaines .gov détenus par des particuliers et des entreprises

En effet, l'association considère que l'accès à l'information constitue un droit fondamental et un moyen efficace d'amélioration de la transparence, de prévention de la corruption et de consolidation du système national d'intégrité. Or, le chemin à parcourir pour atteindre cet objectif ambitieux est encore long et ce malgré l'existence d'une stratégie e-gov dotée d'un budget de 2,2 milliards de dirhmas.

Le diagnostic de Transparency Maroc a permis de relever les facteurs qui bloquent le développement de l'informatisation et l'intégration des technologies de l'information au niveau de l'administration. Une radioscopie qui prend en considération la corrélation entre l'existence des services en ligne et l'encouragement de l'accès à l'information.

"L'objectif de la radioscopie est de mesurer, d'une manière qualitative, la visibilité et la lisibilité en ligne de l'information, des démarches à effecteur et des droits et des obligations des citoyens et des entreprises. L'audit a procédé à une analyse sélective de fond et de formes des sites institutionnels opérationnels, soit seuls les chantiers bouclés et opérationnels sont concernés par le périmètre de l'étude", explique, Saad Filali Meknassi, d'emblée, chef de projet accès à l'information chez l'association.

Concrètement, et selon les statistiques officielles du portail nic.ma, le Royaume compte plus de 551 enregistrements de nom de domaine sous l'extension ".gov.ma". Or, 76 des noms de domaine sont enregistrés par des particuliers, des entreprises et des associations. Cet état de fait est un indicateur de la gestion caohtique des noms de domaine de l'administration en ligne.

"Sur un autre registre, les sites egov souffrent d'une hétérogénéité éditoriale, sémantique et ergonomique à défaut d'une politique de standarisation publique à l'instar des bonnes pratiques en la matière au niveau international", regrette, Saïd Essoulami, directeur du centre de la liberté de l'information et des médias pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.
Pis encore, chaque département ministériel fournit des informations différentes parfois divergentes surtout au niveau des procédures administratives. Ce déficit éditorial est aggravé par la multiplication des attaques des hackers vis-à-vis des sites gouvernementaux. Des attaques qui ne font qu'aggraver la méfiance des internautes et décrédibiliser davantage les initiatives du progrmame egov.ma de la stratégie Maroc numéric 2013.

Mise à jour aléatoire

Autre bug relevé par l'étude de Transparency Maroc, la mise à jour aléatoire du contenu des sites publics ce qui explique la disponibilité d'informations périmées et parfois contradictoires. Le déficit éditorial s'accompagne par l'absence d'interactivité avec les sites e-gov puisque malgré la disponibilité des rubriques de contact dans les dizaines de sites publics, l'internaute-citoyen se trouve face à une boîte noire. Et pour cause, aucune garantie n'est fournie quand au sort réservé aux requêtes et aux demandes envoyées par les internautes par e-mail à l'administration. Malgré ce tableau noir dressé par l'étude Transparency Maroc, il n'en demeure pas moins que le Royaume ▶ ▶ ▶ ▶

compte quatre projets gouvernementaux transactionnels au service des citoyens et des entreprises. Quid du volet linguistique.

Sur ce volet, l'étude de Transparency Maroc constate la dominance de la langue française au détriment d'autres langues notamment la langue arabe.

TRANSPARENCY MAROC
الجمعية المغربية لمحاربة الرشوة

Ce déséquilibre linguistique représente une limite majeure d'accès surtout pour les internautes mono-langue.

L'audit des sites e-gov fait ressortir une disponibilité parcellaire et fragmentée des informations publiques.

Seuls quelques sites mettent en ligne un organigramme bien que non actualisé, des documents d'intérêt public mais anciens ainsi que des documents servant à la prise de décision qui ne sont plus d'actualité.

A rappeler que selon le dernier rapport des Nations Unies "2010 UN Global E-Government readiness survey", le Maroc est classé 126ème sur 192 pays, gagnant ainsi 14 places par rapport à 2008.

Malgré cette évolution, le Maroc reste devancé à l'échelle arabe et maghrébine , c'est le cas de Tunisie 66, l'Egypte 89 et le Liban 93 ème position.

Rachid JANKARI
rachid@jankari-consulting.com

WEB-MARKETING
COMMUNITY MANAGEMENT
DÉVELOPPEMENT
AFFILIATION

TNC
THE NEXT CLIC

FULL SERVICE DIGITAL AGENCY
www.thenextclic.com

Radioscopie des TIC au Maroc

La dynamique de croissance soutenue des indicateurs des technologies de l'information au Maroc ne se dément pas. Un trend haussier et à deux chiffres sur le mobile, l'internet et le commerce électronique, tel est le dénominateur commun du tableau de bord du marché des TIC pour l'année 2011.

En effet, selon les dernières statistiques de l'Agence nationale de réglementation des télécoms (ANRT), le marché du mobile a enregistré une croissance de plus de 14% avec un parc mobile qui totalise 36,5 millions d'abonnés, soit un taux de pénétration supérieur à 113%.

Malgré ce boom, le marché reste marqué par la dominance du parc prépayé par rapport au parc post-payé. Ce dernier ne compte que 1,5 million d'abonnés contre plus de 34,9 pour le pré-payé.

Croissance de 75% de l'internet en 2011

Même tendance haussière est relevée par l'observatoire de l'ANRT au niveau de l'internet. Les chiffres de l'autorité de régulation indiquent que le segment de l'Internet a enregistré une croissance de l'ordre de 75% sous l'effet de la dynamique du parc 3G.

Concrètement, le parc global d'abonnés internet au Royaume a dépassé le seuil de trois millions dont plus de 80% avec un accès internet 3G, soit 2,59 millions abonnés . Quant à l'internet haut débit (ADSL), il ne représente que 18% du parc global avec un rythme de croissance annuelle de 18,5%.

513 MDH : CA du e-commerce en 2011

"La croissance a deux chiffres de l'internet et du mobile exige un investissement proportionnel dans le contenu et les services pour répondre à la demande croissante des 13 millions d'internautes et de mobinautes", martèle, Mohamed Benboubker, directeur général de la société spécialisée dans les applications mobiles "Mobiblanc".

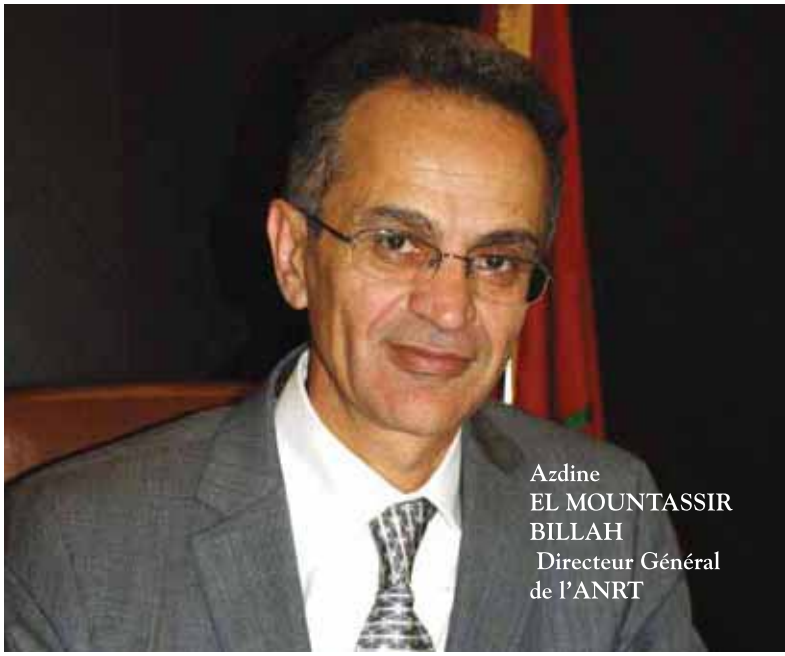

Azdine EL MOUNTASSIR BILLAH
Directeur Général de l'ANRT

3,56 millions d'abonnés pour le fixe

A la différence du mobile et de l'internet, le réseau fixe a connu une baisse de 4,8% au terme de l'année 2011 et atteint 3,56 millions d'abonnés dont 2,29 millions en mobilité restreinte.

Ainsi, le taux de pénétration de la téléphonie fixe enregistré à fin 2011 est de 11,08%.

Autre indicateur révélateur de la dynamique du marché, le commerce électronique. Le Royaume compte aujourd'hui plus de 200 sites marchands en ligne (épicerie, vêtements, objets de décorations, Livres, fleurs, recharges téléphoniques, produits Informatique et électroniques, de l'électroménager, assurance, billet d'avion, séjour touristique ou location de voitures) affiliés à la plate-forme de Maroc Telecommerce.

Selon les derniers chiffres de Centre Monétique Interbancaire (CMI), le e-commerce a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 513 millions de DH en 2011 contre 298 millions de DH en 2010, soit une croissance de l'ordre de 72%.

Bande passante : 124 400 Mbps à fin 2011

Même constat d'explosion du volume au niveau des transactions. Pour preuve, et toujours selon le CMI, le nombre des transactions par carte bancaire sur internet a dépassé le seuil de 714.000 opérations, soit une croissance de 116% par rapport à 2010. Le parc des cartes bancaires compte plus de 6,7 millions de cartes de paiement et de retrait, soit une croissance annuelle de plus de 10% par rapport à 2010. Quant au panier moyen d'achat sur internet, il s'établit aux alentours de 750 DH.

A noter que l'année 2012 sera marquée par le lancement par Maroc Telecommerce d'une nouvelle plate-forme de paiement Multi canal. *"Baptisé Fatourati, cette plate-forme permettra aux entreprises privés et publiques d'avoir accès d'une manière optimale à une dizaine de canaux (guichet automatique bancaire, le mobile, les agences et Internet) et moyens de paiement (cash, carte, virement et prélèvement, m-paiement) opérés par plusieurs institutions financières"*, révèle Mme Samira Gourroum, directrice de développement de Maroc Telecommerce.

Enfin, l'un de paramètres de la dynamique d'internet au Maroc n'est autre que la consommation de la bande passante internet à l'internationale. La croissances est au rendez vous. Elle est passée de 75 000 Mbps en décembre 2010 à 124 400 Mbps à fin 2011 soit une évolution de 65,87% sur une année.
Sur la base des pronostics des professionnels, l'année 2012 sera, certainement, une année de continuité dans la dynamique de croissance à deux chiffres surtout sous l'effet de la concurrence entre les trois opérateurs télécoms et les prévisions de l'ANRT à travers sa note d'orientations générales pour le développement du secteur à l'horizon 2013.

Rachid JANKARI
rachid@jankari-consulting.com

Pour en savoir plus :
www.anrt.ma - www.nic.ma - www.cmi.co.ma

HEBERJAHIZ

Hébergement | Messagerie et Hébergement web mutualisé sous Windows et Linux

Serveurs | Cloud Computing, Serveurs dédiés & Serveurs Privés Virtuels (VPS)

Noms de domaine | Enregistrement des noms de domaine sous différentes extensions (.ma .com .net .info .org .biz .pro .co ...)

WWW.HEBERJAHIZ.COM

Hébergement web professionnel sous Windows & Linux

N° Direct 0802 00 2800

1,15 Dh TTC/min depuis un poste fixe

Open source au Maroc : Etat des lieux

Omar EL HYANI
omar.elhyani@gmail.com

Il y a une dizaine d'années, parler de logiciels libres, relevait d'un acte de militantisme politico-technologique. Soutenir des valeurs de liberté et de partage, relevait de l'utopie dans un monde dominé par quelques mastodontes cultivant le culte de la "licence" à grands coups de publicité et de lobbyisme commercial.

Il avait fallu des gourous barbus, hirsutes et teigneux, sous leur air gentil et pleins de bonne volonté pour expliquer au monde que les logiciels libres était le mieux de ce qui pouvait se faire en informatique.
Richard Stallman et ses amis, n'ont ménagé aucun effort depuis des années pour acheminer ce message de liberté et de partage. Mais cela ne suffisait plus.

Les logiciels libres pêchaient par leur manque d'ergonomie, et un ciblage particulier d'utilisateurs. Ils avaient la réputation d'être réservés à une population d'initiés geeks, seuls capables de les manipuler et de les faire évoluer.

Mais ce changement de ciblage s'est opéré avec succès au fil des années. Il suffit d'observer les parts de marché en nette croissance pour Linux, Firefox ou Android pour s'en rendre compte. Et nul besoin aujourd'hui d'avoir des prêcheurs pour promouvoir le libre.

Les experts du marketing vous le diront : un bon produit n'a pas forcément besoin de publicité, et il finit par s'imposer de lui même. Le bouche à oreille est le meilleur plan marketing qui puisse exister.

Au Maroc, on a pris notre temps avant de surfer sur la vague du libre. A la fin des années 90, les distributions Linux au Maroc relevaient surtout de la curiosité informatique.

Il n'y avait pratiquement aucune utilité d'avoir un ordinateur personnel tournant sous Linux, à part celle fait d'avoir un environnement Unix sur PC. Et puis on a vu fleurir un peu partout dans les écoles d'ingénieurs et les universités au Maroc (EMI, ENSA Agadir...) des installs parties qui se sont rapidement transformés en des rencontres annuelles des acteurs des logiciels libres au Maroc.

Création de plus en plus de SSLL

Mais quid de l'état du libre au Maroc? Il n'est pas du tout aisé de faire une analyse précise sur le secteur, tant les données chiffrées manquent cruellement, et que les entreprises restent plutôt discrètes sur les solutions adoptées en interne.

Mais on peut cependant observer une adoption massive de certaines technologies libres (Java, LAMP, les briques open source en JEE…), non pas pour des raisons idéologiques, mais bien parce que la fiabilité et la pérennité de ces solutions n'est plus à démontrer.

Et en ces temps de crise, les entreprises cherchent surtout à faire des économies sur les prix de licences, et accorder un peu plus de budget pour l'intégration et la formation. L'offre des SSII marocaines en matière de libre n'est pas pléthorique, mais commence à s'étoffer petit à petit face à une demande de plus en plus croissante des entreprises. Des SSLL (Société de Service en Logiciels Libres) commencent à voir le jour, mais mettent surtout en avant le coût compétitif de leurs solutions pour faire face à la concurrence.

Sur le volet de l'éducation, point noir d'il y a quelques années, la situation s'améliore grandement. Les écoles d'ingénieurs poussent fortement leurs étudiants à maitriser un minimum de technologies libres, au risque de se retrouver lésés sur le marché du travail. Les compétences techniques ne sont donc plus ce qui manque sur le marché du libre.

Connectez-vous sur
www.lydec.ma/1.mp4
puis déposez votre smartphone
et découvrez comment Lydec peut changer votre quotidien !

Scannez le code ci-dessus et téléchargez gratuitement l'application Lydec sur votre smartphone. Disponible sur IPhone, Android et BlackBerry.

Découvrez l'application qui vous change le quotidien...

Lydec innove et lance un nouveau service de proximité : l'application mobile Lydec.
Simple et pratique, cette nouvelle application vous permet d'accéder 24h/24 et 7j/7 à de nombreux services : règlement de vos factures, localisation de l'agence ou le point de paiement le plus proche, ou encore l'accès aux dernières actualités de Lydec.

Pour découvrir ce nouveau service gratuit, téléchargez l'application mobile Lydec à partir de www.lydec.ma ou de la boutique d'applications de votre smartphone.

Toutes nos énergies pour vous

Lydec ليدك

Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie,
du Commerce et des
Nouvelles Technologies

المملكة المغربية
وزارة الصناعة
والتجارة
والتكنولوجيات الحديثة

2ÈME ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS POUR LE FINANCEMENT DE PROJETS D'INNOVATION DES ENTREPRISES MAROCAINES

" TATWIR "

BOOSTEZ LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENTREPRISE

DIRECTION DES TECHNOLOGIES AVANCÉES,
DE L'INNOVATION ET DE LA RECHERCHE ETDÉVELOPPEMENT
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE
ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Quartier administratif – Rabat Chellah
Tél : +212 537 66 96 26
Courriel : Tatwir@mcinet.gov.ma
www.mcinet.gov.ma

INNOVATION
Centre Marocain de l'Innovation

ANPME

Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie,
du Commerce et des
Nouvelles Technologies

المملكة المغربية
وزارة الصناعة
والتجارة
والتكنولوجيات الحديثة

2ÈME ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS POUR LE FINANCEMENT DES START-UPS MAROCAINES INNOVANTES

" INTILAK "

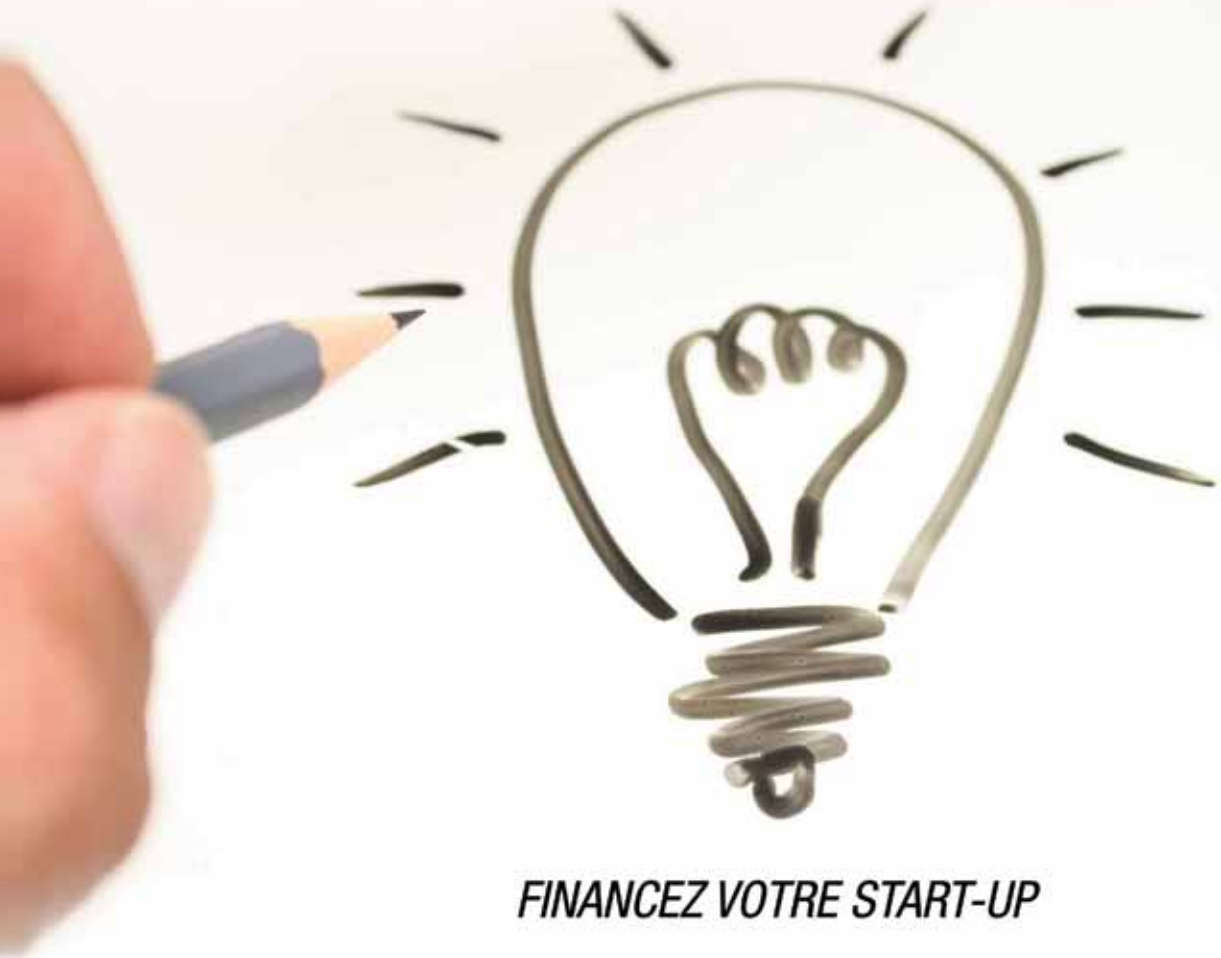

FINANCEZ VOTRE START-UP

DIRECTION DES TECHNOLOGIES AVANCÉES,
DE L'INNOVATION ET DE LA RECHERCHE ETDÉVELOPPEMENT
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE
ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Quartier administratif – Rabat Chellah
Tél : +212 537 66 96 26
Courriel : Intilak@mcinet.gov.ma
www.mcinet.gov.ma

INNOVATION
Centre Marocain de l'Innovation

ANPME

M.Amara sera-t-il à l'écoute ?

Abdelkader AMARA et Omar BALAFREJ
Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies

Cependant, le volet politique reste très en retard sur le reste. Dans tous les pays ayant connu une adoption massive des logiciels libres, l'impulsion est surtout venue de l'Etat. Cela s'est fait en accordant des subventions ou des avantages fiscaux aux entreprises adoptant les solutions libres, en poussant les administrations publiques à s'équiper en logiciels libres, et en finançant la recherche scientifique dans le domaine. Or, force de constater, que rien de cela n'a été fait au Maroc. Pire, dans la stratégie Maroc Numeric 2013 adoptée par le Département des Technologies de l'Information, il n'y a aucune mention du rôle ou de la promotion de l'utilisation des logiciels libres pour la concrétisation de cette stratégie. Autant dire que le développement de l'utilisation du libre au Maroc, devra se faire sans l'impulsion de l'Etat. Et beaucoup voient dans le fait que l'ex-ministre en charge des technologies de l'information, M. Ahmed Reda Chami, soit un ex-DG de Microsoft North West Africa, était un frein en soi à l'évolution des logiciels libres au Maroc. Espérons tout de même que le nouveau ministre PJD fraîchement nommé, M. Abdelkader Amara sera à l'écoute des acteurs du libre, et accordera tout le soutien nécessaire aux technologies open source. Non pas pour faire oeuvre de charité, mais bien parce que les technologies libres ont démontré dans d'autres pays qu'elle généraient de la richesse aussi bien économique qu'intellectuelle.

Dans tous les cas, les prochaines années restent prometteuses pour le libre. Les solutions open source se sont banalisées, et le recours de plus en plus prononcé au cloud computing, favorisera certainement l'adoption de standards libres et d'infrastructures basées sur des logiciels open source. L'aventure ne fait donc que commencer.

Liste de quelques sociétés de services en logiciels libres (SSLL) au Maroc :

Kosinux
Mandriva Maroc
Nextma
Ribatisw

Tweet Tweet ...

- La fédération royale marocaine d'athlétisme lance une nouvelle version de son site web adresse beta en ligne sur l'adresse IP : 81.192.52.92

- Le grossiste informatique Disway prépare le lancement prochainement d'une offre e-business B to B au profit de son réseau de distribution

- Selon les estimations des professionnels, la commande publique (gov, administration) représente 40% des budgets IT au Maroc

- Disway est devenu le représentant de EMC leader international du cloud big data et trust france.emc.com dans six pays : Maroc, Algérie Tunisie, Senegal , Côte d'ivoire et Cameroun

- Disway a investi 60 MDH dans sa plate-forme logistique située près de l'aéroport de Casablanca. Superficie de la plate-forme : 30 000 m2

- La fédération des TIC Apebi s'apprête à lancer prochainement une application iphone développée par la société Media Mobility

- Les trois smartphones les plus vendus au Maroc en 2011 sont : Samsung Galaxy mini S5570 Galaxy S5360 et Iphone 4 (16G).

APTITUDE
Consulting

Ingenierie en Organisation et Systemes d'Information

Le Conseil en SI

- Piloter la DSI avec les concepts de gouvernance d'entreprise
- Optimiser le rapport bénéfices / coûts des SI
- Améliorer les processus métiers à travers l'amélioration des processus SI

Audit

- Revue générale informatique
- Audit des applications
- Audit de projets informatiques
- Audit de la sécurité des systèmes d'informations
- Audit pour le commissaire aux comptes
- Audit spécifiques

Gestion de Projet

- Assistance à maitrise d'ouvrage
- Direction de Projet IT
- Accompagnement des équipes Projet

Formation

- Audit des SI
- Management des Risques IT
- Management Projet
- Gouvernance SI

Casablanca Technopark, 4ème Etage Bureau n° 425
Route de Nouacceur 20150, BP : 16503, Casablanca
Tél. +212 (0) 5 29 01 05 49 / Gsm : +212 (0) 6 64 00 67 22 / Fax : +212 (0) 5 22 21 64 14
E-mail : jskiti@aptitude.ma / **www.aptitude.ma**

www.partnet.ma

Quand le médicament vire vers l'open Source

Othman Boumaalif
boumaalif@gmail.com

En 2010, deux grandes firmes pharmaceutiques mondiales : GSK et Novartis, rendent publique la structure de plus de 328.100 molécules potentiellement actives contre l'une des pathologies les plus redoutables :

Le paludisme (plus de 50 millions de décès par an dans les pays en voie de développement)..

L'événement est de taille car il signale la fin de l'un des mythes fondateurs de la recherche pharmaceutique et biotechnologiques, celui du modèle de recherche fermé basé sur l'exploitation de brevets issus d'un processus R&D hautement confidentiel.

L'émergence de la philosophie « open source » comme nouveau paradigme de la recherche biomédicale peut constituer un nouvel espoir pour l'humanité, non seulement dans le traitement des maladies dites « orphelines » ne touchant que quelques centaines de personnes par pays mais aussi dans le traitement de pathologies comme la tuberculose ou le paludisme, souvent négligées par les firmes pharmaceutiques car jugées à très faible retour sur investissement du moment qu'elles ne touchent, en premier, que les pays en voie de développement.

Pour les multinationales pharmaceutiques, l'adoption du modèle « open source » pourrait constituer la solution idéale pour le management des risques liés à un processus R&D périlleux. En effet, avant sa mise sur le marché, un médicament est, avant tout, une molécule-candidate. Sur des dizaines de milliers de molécules candidates, une seule uniquement arrivera au stade de l'expérimentation clinique puis la mise sur le marché. La mise sur le marché d'un nouveau médicament coûterait, en moyenne, 1,8 milliards de dollars avec un risque d'arrêt de commercialisation (retrait) toujours présent car toute nouvelle molécule est placée sous haute surveillance à la recherche d'éventuels effets indésirables.

L'open source constitue, dans le contexte de la crise financière actuelle, une belle échappatoire pour la recherche biomédicale. Cette dernière s'inspire actuellement du monde informatique et adopte des terminologies comme les réseaux sociaux, la pharma 3.0 ou encore « l'open source innovation ».

Pour les pays du Maghreb, ce nouveau model conceptuel est une véritable opportunité dans la mesure où les structures pharmaceutiques et biotech locales pourront, pour une fois, participer à des efforts de recherche planétaire en s'affranchissant de l'obstacle financier qui les a souvent contraint de rester au simple rang de consommateurs de technologies.
De véritables synergies doivent être mises sur place sous forme de cluster associant industriels locaux, organismes privés de recherche biomédicale et structures universitaires. A bon entendeur salut !

BIO-EXPRESS

Boumaalif

Docteur en médecine, titulaire d'un master en management et marketing des industries de la santé. Sa thèse de doctorat a porté sur la télémédecine. Il a été patron d'une startup web avant de rejoindre l'industrie pharmaceutique. Il s'intéresse actuellement à la recherche biomédicale et à la pharmacoéconomie.

ENSEMBLE, RÉINVENTONS VOTRE RELATION CLIENT

2WLS est une société du Groupe Maximiles, leader européen de la fidélisation client.
2WLS propose à ses clients des programmes de fidélité clé-en-main ciblant des clients particuliers, réseaux de distributeurs, force de vente...
3ème société au Maroc certifiée ISO 27001 (sécurité de l'information), 2WLS a une expertise reconnue pour créer et gérer des programmes de fidélité sur mesure.

2WLS
World Wide Loyalty System
LE SPÉCIALISTE DE LA FIDELITÉ

www.2wls.com
www.maximilesgroup.com

114, Route de Nouacer - Casablanca
Tél. : 0522 216 661 - Fax : 0522 214 906

Groupe Maximiles

La protection des données à caractère personnel au Maroc : focus sur la loi 09-08

Soukaïna BENCHEKROUN
soukaina.benchekroun@gmail.com
Cabinet Bassamat

Soukaïna Benchekroun

BIO-EXPRESS

Soukaina Benchekroun

Etudiante-chercheuse en master en sciences juridiques option droit des affaires.
Après avoir obtenu son baccalauréat au Lycée Descartes à Rabat en 2007, Mlle Benchekron a poursuivi ses études de droit à l'université Toulouse 1
et à l'université Mohammed V de Rabat-Agdal où elle a obtenue une licence en droit privé.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont en plein essor dans notre société et imposent au droit de suivre l'évolution en élaborant un cadre juridique adéquat afin de faire face aux nouvelles problématiques juridiques. Le législateur marocain a dans ce contexte adopté la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

L'esprit du texte se lit dès le premier article qui dispose « L'informatique est au service du citoyen et évolue dans le cadre de la coopération internationale. Elle ne doit pas porter atteinte à l'identité, aux droits et aux libertés collectives ou individuelles de l'Homme. Elle ne doit pas constituer un moyen de divulguer des secrets de la vie privée des citoyens ».

La loi 09-08 définit les données à caractère personnel comme étant toute information, de quelque nature qu'elle soit concernant une personne physique identifiée ou identifiable dénommée par la loi « personne concernée ». Elle s'applique aux données à caractère personnel, automatisé en tout ou en partie mais également à celles permettant d'identifier une personne dans des fichiers manuels.
Une personne est identifiable par un certain nombre de données à caractère personnel à savoir le nom, le prénom, l'adresse, le numéro de Carte Nationale, la photographie, le courriel, l'empreinte digitale, le relevé d'identité bancaire.
Le traitement à caractère personnel peut consister en toute opération ou ensemble d'opération automatisées ou non servant à la collecte, l'enregistrement, la modification, communication, la diffusion, des données à caractère personnel.
Est considéré comme un responsable du traitement non seulement les personnes physiques ou morales marocaines dont le responsable exerce une activité sur le territoire marocain, mais s'étend également aux entreprises étrangères qui entretiennent des relations d'affaires avec leurs homologues marocaines ou qui échangent des données avec leurs filiales ou leurs maisons mères marocaines, tout en utilisant des moyens situés sur le territoire marocain.

• Les droits des personnes concernées

La communication des données à caractère personnel à un tiers nécessite indubitablement le consentement préalable de la personne concernée. La loi reconnaît aux personnes concernées un certain nombre de droits, dont le droit à l'information lors de la collecte des données qui concerne non seulement l'organisme effectuant la collecte mais aussi l'utilisation ou le stockage des données informatisées la concernant. Ceci dit, le responsable du traitement est exonéré de cette obligation lorsque les données personnelles sont traitées à des fins statistiques, historiques, scientifiques, journalistes, artistiques, mais également lorsqu'elles servent à la défense nationale, la sûreté de l'Etat, à la prévention ou répression du crime.
Ce droit à l'information permettra de garantir l'exercice du droit ▶▶▶

d'accès qui permet à toute personne d'accéder aux informations la concernant pour s'assurer de leur exactitude, et de rectification lorsque ces dernières sont inexactes ou incomplètes.
Le responsable du traitement ne peut utiliser ces données à des fins de prospection commerciale sans l'accord préalable de la personne concernée. Un droit d'opposition est donc reconnu à la personne concernée.
Aussi, en raison du principe de la neutralité des effets, Les données collectées ne peuvent servir pour fonder une décision de justice ou toute autre décision ayant des effets juridiques.

• Les obligations des responsables de traitement

Les responsables de traitement doivent collecter des données pour des finalités bien déterminées, dont la personne concernée est explicitement informée. Outre cela, la loi impose une autorisation préalable de la personne concernée lorsque le traitement concerne des données sensibles ou lorsqu'elles sont utilisées pour d'autres finalités que celles pour lesquelles elles ont été collectées. Elle entend par « données sensibles » celles qui « révèlent l'origine racial ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que les données relatives à la santé de la personne concernée ».
Les responsables de traitement sont tenus aussi d'une obligation de déclaration préalable, qui doit comporter un certain nombre d'informations parmi lesquelles devront figurer : le nom et adresse du responsable du traitement, les finalités du traitement, la catégorie des personnes concernées, les destinataires auxquelles les données sont susceptibles d'être communiquées, la durée de conservation des données, le service au près duquel la personne concernée pourra exercée les droits qui lui sont reconnus.
Ils exercent leur activité tout en respectant l'obligation de confidentialité et de sécurité des traitements ainsi que le secret professionnel.

• La Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère personnel

La CNDP instituée auprès de la primature a été créée le 30 aout 2010. Elle veille au respect de l'application de la loi, en s'assurant que l'informatique ne porte pas atteinte à l'identité, aux droits et aux libertés collectives ou individuelles de l'Homme, ainsi qu'au respect de sa vie privée. Elle est habilitée à recevoir des plaintes et exerce à cet effet un pouvoir d'investigation et d'enquête pour recueillir toutes les informations et documents nécessaires pour remplir ses fonctions de contrôle. Elle est également investie d'un pouvoir de sanction lui permettant d'adopter des mesures disciplinaires en cas de violations avérées par les organismes de traitement qui peuvent aller jusqu'à 300.000 Dhs et jusqu'à cinq ans d'emprisonnement.
Enfin, la commission peut émettre des avis sur les projets de lois ou de règlements relatifs au traitement de données à caractère personnel.

Tweet Tweet ...

• Nouveau numéro en ligne du magazine Breeze Of change de l'Association des Ingénieurs de l'ENSIAS
www.aiensias.net

• L'ex-channel marketing manager de Coca Cola Maroc Khalid Hmnia a rejoint Samsung Maroc en tant que directeur marketing.

• Nomination d'un nouveau directeur général pour Samsung Maroc (SEMRC) : Chris CY CHUNG. Il occupait auparavant le poste de business manager téléphonie mobile Samsung UK

• Un jeune hacker marocain de 17 ans a infiltré les bases de données du plus grand fournisseur pornographique au monde «Brazzers"

• Plus de 492.000 smartphones ont été vendus au Maroc en 2011 avec un chiffre d'affaires consolidés de l'ordre de 163 millions de dollars

• Le combiné téléphonique le plus vendu au Maroc en 2011 est le Nokia 1616.
Il coûte moins de 250 DH.

• Inwi prévoit le lancement du paiement en ligne des factures et l'achat de recharge à partir du 3ème trimestre 2012.

ERP au Maroc : On n'est jamais mieux servi que par soi-même !

Fayçal BENACHOU
fbenachou@ribatis.com

BIO-EXPRESS

Fayçal BENACHOU
Directeur Associé au sein du cabinet RIBATIS, spécialisé dans l'organisation, le management et l'intégration des systèmes d'information. A ce titre il a conduit plusieurs projets d'organisation autour des référentiels CMM-I , ITIL et Six Sigma. Il a également réalisé plusieurs projets et missions d'intégration d'ERP/ Progiciels, d'urbanisation SI, de Business process et de schémas directeurs SI pour le compte de grandes entreprises Françaises et Marocaines.

Avant de rejoindre Ribatis, Fayçal a évolué au sein du groupe « SQLI » à Paris entant que directeur de projet où il avait la responsabilité de plusieurs projets e-business.

Auparavant, il a évolué au sein de « General Electric Healthcare Technologies » à Paris, où il a occupé successivement les postes d'ingénieur développement temps réel, Team leader, puis project manager sur des projets de développement de logiciels embarqués.SI, de Business process et de schémas directeurs SI pour le compte de grandes entreprises Françaises et Marocaines.

Avant de rejoindre Ribatis, Fayçal a évolué au sein du groupe « SQLI » à Paris entant que directeur de projet où il avait la responsabilité de plusieurs projets e-business.

Voici maintenant près de deux décennies écoulées depuis que les premiers projets ERP ont vu le jour au Maroc. Il est donc temps de prendre du recul par rapport à ce retour d'expérience et en tirer les conclusions qui s'imposent.

Rappelons au passage que lorsqu'on parle d'ERP ou PGI (Progiciel de Gestion Intégrée) on parle bien de solutions de gestion des processus « Support ».

Bien entendu plusieurs ERP ont pu étendre leurs champs d'action en se déclinant en « verticaux » dédié à un ou plusieurs domaines métier. Ils restent cependant beaucoup moins évolués que les progiciels métiers spécialement conçus pour tel ou tel secteur d'activité (Global Bancaire, Solutions POS, Consolidation budgétaire, …).

Depuis le début des années 90, les choses ont certainement beaucoup évolué dans le monde de l'ERP, tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle nationale. Ces changements ont touché aussi bien les produits et les technologies que le marché et les business models qui les soutiennent.

Les Solutions : Au fil des années des ERP ont disparu ou en voie de disparaitre (Baan, JDE, Navision, Adonix, …) et d'autres sont nés ou re-nés (Axapta, Sage X3, …).

La Technologie : Le client lourd a cédé place progressivement au client léger/client web puis au client riche pour converger petit à petit vers le mode SaaS.

Les Acteurs : Contrairement aux années 90 où les intégrateurs venaient principalement d'outre-méditerranée, les intégrateurs marocains sont de plus en plus présents sur des projets ERP stratégiques et d'envergure.

Le Business Model : Le modèle classique de l'ERP propriétaire basé sur la vente de licences, a vu depuis le début des années 2000 la montée en puissance du modèle Open Source dont les ERP n'ont plus rien à envier à leurs confrères propriétaires.

Malheureusement et contrairement à d'autre pays dits émergents (principalement en Amérique du sud, en Asie mineure et en Europe centrale), le Maroc ▶▶▶

SAP Partner

Systems Integration Consulting Services
SAP ERP
Business Intelligence

Your Value Creation Partner

www.valuepass-consulting.com

Casablanca, Technopark, BP 16570 - Casablanca - Maroc - Tel : +212 522 21 84 49 - Fax : +212 522 52 14 55

Amanty

Le réglement multi canal
Simple, sécurisé et économique

Découvrez nos Services et Solutions de Paiement

Devenez partenaire et faites bénéficier vos clients d'un nouveau mode de réglement simple, sécurisé et économique pour leurs achats sur internet .

M2t Tél : + (212 5 22) 52 36 03 - contact.amanty@m2t.biz - www.amanty.ma

n'a pas su profiter de la démocratisation du marché de l'ERP. Les acteurs historiques continuent à tenir le marché de l'ERP au Maroc et on voit aujourd'hui -sans surprise- que SAP et Oracle se partagent le marché des grands comptes et que Sage, Microsoft et quelques autres ERP majoritairement français se partagent le marché de la PME.

Il va sans dire que la plupart de ces projets rencontrent énormément de difficulté à atteindre leurs objectifs dans le respect du coût, des délais et de la qualité escomptés.

Ceci est bien entendu dû à la nature même du projet ERP qui constitue un projet d'entreprise et non un projet technique, mais aussi et surtout à des éléments liés à la contextualisation de ces solutions.

En effet, dans la plupart des cas, le manque de maîtrise des solutions par l'intégrateur local, l'éloignement géographique de l'éditeur et l'ignorance de la réalité et de la culture de l'entreprise et des organismes marocains, handicapent la bonne marche du projet et pèsent lourd sur le coût total d'acquisition de la solution ERP.

RH : matière première technologique !

« On n'est jamais mieux servi que par soi-même ».
A l'instar des futurs leaders mondiaux (La Chine et l'Inde), la stratégie du Maroc concernant les solutions logiciel devraient -à mon sens- s'inspirer de ce dicton.

Avec l'émergence de l'Open Source, la propriété technologique n'est aujourd'hui plus un frein. Le seul ingrédient manquant serait la compétence humaine pour utiliser efficacement cette « matière première technologique ».

Hors, quoi de plus utilisable que ces milliers d'ingénieurs travaillent dans l'offshoring.

Ces ingénieurs de bonne qualité sont malheureusement utilisés aujourd'hui pour produire en masse, du code dont ils connaissent rarement le contexte fonctionnel d'utilisation et encore moins les processus d'ingénierie logicielle dont le développement informatique n'est qu'un volet parmi d'autres.

Le Maroc et le modèle indien

L'Inde, connaissant la fragilité de l'activité de l'offshoring a très rapidement mis en place un réceptacle solide lui permettant de capitaliser sur l'expérience technique acquise par ses ingénieurs offshoring, de l'étoffer par une connaissance fonctionnelle étendue et de lui rajouter la compétence commerciale et marketing nécessaire à la promotion et à l'exportation des produits logiciel.

l'Inde aujourd'hui, n'est plus le vivier de main d'œuvre logiciel bon marché d'il y a dix ans, mais bel et bien le plus gros exportateur de logiciels aussi bien en marque propre qu'en marque blanche pour le compte de gros éditeurs américains, anglais et français. Elle a pu en l'espace d'une dizaine d'année produire des éditeurs d'ERP et des intégrateurs/SSII aussi solides que TCS et InfoSys.

Espérons que la succes story de l'ingénierie logicielle indienne nous inspirera et que nous autres marocains seront -toute proportion gardée- pour l'offshroring francophone ce que les indiens sont pour l'offshoring Anglophone.

Tweet Tweet ...

- La Tunisie s'apprête à lancer au courant du deuxième trimestre un appel d'offres international pour l'attribution d'une licence d'opérateur fixe et 3G.
- Maroc numeric Cluster s'apprête à s'installer son siège social au Technopark de Casablanca www.marocnumericcluster.org
- La société S2M est premier éditeur marocain certifié CMMI niveau 4 sur une échelle de 5 niveaux www.s2m.ma
- Le festival de Fès lance le site web de son édition de 2012 http://www.fesfestival.com/2012

Quels risques pour votre réseau Wi-Fi ?

Redouane SEMLALI
Redouane.semlali@m-secureit.com

Les produits Wi-Fi (norme 802.11), depuis leur entrée sur le marché au début des années 2000, ont remporté un grand succès tant auprès du grand public qu'auprès de l'Entreprise. Ce marché se porte toujours aussi bien et connaît une progression de 20% par an. Leur faible cout, la facilité de leur mise en œuvre, le sentiment de liberté qu'ils procurent, leur omni-présence (PCs portables, bornes, smartphones, réseaux d'entreprises, hôtels, cafés, aéroports, foyers, hôpitaux … etc.) expliquent leur succès et l'attachement des particuliers et des professionnels à ce moyen de communication.

Cependant ces outils pratiques, devenus quasiment indispensables cachent bien des pièges au rang desquels se trouve le vol de données, l'usurpation d'Identité ou pire les arnaques financières. Examinons ensemble ces quelques exemples :

• Contrairement aux réseaux filaires, le Wi-Fi, comme les autres technologies sans fils, ne dispose pas de couche physique, délimitant ainsi son contour mais aussi le protégeant des accès externes.

Ainsi en fonction de la puissance du signal, un voisin, un passant pourrait écouter et récupérer ce que vous faites, que vous soyez dans un café, chez vous ou dans vos bureaux. Des expéditions appelés « War Driving » permettent à automobiliste muni d'un PC portable d'une antenne spécifique d'écouter les réseaux Wi-Fi d'entreprise afin de leur voler de précieuses données.

• Les solutions Wi-Fi à destination des particuliers ou des entreprises disposent d'une protection minimale paramétrée par défaut (chiffrement WEP) qui permettent une mise en œuvre facile du produit mais ne peuvent pas résister plus de 10 minutes à un apprenti hacker (voir pour plus d'infos cet article).

• Il est tout aussi possible de déchiffrer un paquet chiffré avec la clef WEP sans connaître la clef elle-même, à cause de la faiblesse de l'algorithme du contrôle d'intégrité implémenté dans le protocole WEP.

• Plus difficile pour notre apprenti hacker, la possibilité de découvrir un SSID (identité du réseau Wi-Fi) caché sur un protocole plus sécurisé (WPA).

Le principe de cette attaque est de forcer un client légitime à se ré-authentifier sur son réseau Wi-Fi en envoyant des commandes de dé-authentification tout en usurpant l'adresse MAC (physique) de la borne légitime.

Redouane SEMLALI

En se reconnectant de nouveau l'utilisateur « victime » livre tous les secrets d'authentification sur un réseau Wi-Fi d'embuscade.

• L'installation clandestine par des salariés de bonne foi d'un réseau Wi-Fi souhaitant « dépanner » un nouveau collègue ou un stagiaire afin qu'il puisse accéder au réseau d'entreprise, permettant ainsi à des passants de l'extérieur de s'inviter sur le réseau et de se livrer à des dégâts qui peuvent irreversibles pour l'entreprise.

• Sans aller jusqu'aux tentatives d'intrusion, l'utilisation d'équipements de brouillage d'ondes radios peuvent rendre un réseau Wi-Fi, sécurisé ou non mais accessible, inutilisable jusqu'à la découverte de la source de brouillage, c'est-à-dire longtemps.

Bref, il n'est pas utile d'être un expert de la sécurité des SI pour s'apercevoir de la dangerosité de l'utilisation incontrôlé du Wi-Fi tant sur le plan personnel mais surtout en Entreprise.

• Si le zéro danger n'existe pas, il est tout même de possible d'éviter un certain nombre de tracas, en observant les quelques règles de prudence suivantes :

• Tout d'abord bien positionner les bornes émettrices Wi-Fi et limiter si cela possible la puissance afin qu'il soit le plus faible possible en dehors des locaux de l'Entrepise.

• La borne Wifi doit être protégée par un mot de passe complexe.

• Le SSID (l'identifiant) de la borne ne doit pas être visible. Seuls les salariés doivent le connaître.

De même il ne doit pas facilement « devinable » :

éviter le nom de la société ou le nom du service.

• Si cela est possible effectuer un filtrage sur les adresses MAC des équipements qui s'y connectent.

• Utiliser de préférence un algorithme d'authentification fort. Actuellement, seul le WPA2 est « incracable ».

• Utiliser une authentification individuelle pour accéder à la borne par l'intermédiaire d'un serveur RADIUS ou d'un boitier VPN.

Terminologie Sécurité

ESSID ou SSID :
est le nom du réseau et **premier niveau de sécurité.**

WEP (1999):
1 er protocole de sécurité sur Wifi
S'appuie sur l'algorithme de sécurité RC4 (clef de 64 ou 128 bits)

WPA (2003):
améliore le WEP en utilisant TKIP (clef de 128 bits)
Utilise la norme 802.1x pour authentifier les utilisateurs

WPA-PSK :
mode simplifié de mise en œuvre du WPA sans serveur Radius

WPA2 (2004):
Nom commercial de la norme 802.11i
Repose sur l'algorithme AES : 128, 192 ou 256.

Évolution de la sécurité Wi-FI dans le temps :
WEP ==> 802.1x==>WPA ==> 802.11i (WPA2)

PROMACT
Project Management Consulting & Training

PROMACT est une société de formation et consulting spécialisée dans le management de projet.
Ses principaux domaines d'intervention sont :

- **Management de projet : méthodes et outils**
- **Planification et suivi de projets avec MS Project**
- **Mise en œuvre de la solution Microsoft EPM (MS Project Server), ainsi que d'autres logiciels de gestion de projet**

Technopark, BP 16 540, Route Nouaceur, Casablanca
• Tél : 212 (0)522 87 4000 • Responsable : Jamal Achiq
• Email : info@promact.ma • Site web : www.promact.ma

Jedeclare.ma : nouveau service d'assistance à la déclaration en ligne des impôts sur les entreprises au Maroc en mode EDI

La déclaration des impôts via internet et les systèmes EDI (échange de données informatiques) se développent au Maroc. Pour preuve, pour les déclarations fiscales de 2012, les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 50 millions de DH doivent procéder à la déclaration en ligne auprès de services de la direction générale des impôts (DGI).

Pour rendre cette tâche accessible aux services administratifs et financiers de ces entreprises et leurs partenaires les experts- comptables, la société iSecure Solutions a développé une plate-forme technique d'accompagnement et d'assistance technologique. « Notre solution est destinée à faciliter l'interfaçage des progiciels de gestion des entreprises (ERP) avec le système d'information de télé-déclaration de la DGI sans procéder à une double saisie des données comptables.

Les liasses fiscales et les bilans pour mars 2012, par exemple, peuvent dès présent être envoyée à la DGI au format EDI à travers notre plateforme jedeclare.ma», explique, sur un ton confiant, El Houssain Ben Messaoud, directeur technique de la société.

Techniquement, quel que soit le système d'information de gestion de l'entreprise (Sage, Ciel, Sap, Divalto, Microsoft Dynamics, Oracle…), la solution www.jedeclare.ma de iSecure permet de formater les données fiscales de chaque entreprise d'une manière sécurisée avant de les transmettre à l'administration fiscale conformément à ses normes et formats électroniques imposés.

Jusqu'à présent, ce sont plus de 3500 entreprises qui sont concernées par l'obligation de la déclaration fiscale en ligne.

Ce chiffre augmentera au fur et à mesure de la généralisation du système de télé-déclaration par la DGI aux différentes entreprises indépendamment de leurs chiffres d'affaires. « Notre offre d'assistance technique permet aux entreprises d'éviter la double saisie sur les formulaires web de la DGI, ce qui permet de garantir la conformité des données et de réduire les risques d'erreur sur les déclarations tout en répondant aux exigences des normes de transfert EDI de la DGI à partir du système d'information de l'entreprise déclarante », ajoute Nabil Handiri, directeur-associé de la société.

La société iSecure n'est pas à son premier service à valeur ajoutée destiné aux entreprises.
Elle est également active dans l'édition de solutions de la confiance numérique (authentification forte, signature électronique à valeur probante et le chiffrement). L'entreprise a déjà lancé l'année dernière le portail www.e-signature.ma ,1er portail de signature électronique en mode SaaS au Maroc, compatible avec les certificats de signature sécurisée issus de BarideSign de Poste Maroc. ▶▶▶▶

Techniquement, iSecure se positionne en tant qu'opérateur et éditeur de solutions de confiance numérique et de dématérialisation des procédures avec des packages métiers spécifiques.

Il s'agit, à titre indicatif, de la contractualisation en ligne (e-contract) dans le domaine de la banque assurance et le e-commerce, les RH pour les bulletins de paie et les congés ainsi que le domaine commercial (facture, devis et commande électronique).

Ce positionnement technologique de iSecure profite de l'évolution de l'arsenal juridique surtout avec l'adoption de la loi 53-05, selon laquelle l'écrit électronique peut être assimilé à un écrit papier à condition qu'il respecte certaines clauses spécifiées par ladite loi, comme l'authentification de l'usager ou la garantie de la signature électronique.

Cette loi considère, d'ailleurs, le contrat électronique comme une nouvelle forme de contrat par correspondance.

A noter que compte tenu de l'importance des chantiers d'innovation de l'entreprise et pour pouvoir consolider sa stratégie de développement, les fondateurs sont en négociation avec un fond de capital-risque.

«Objectif : lever des fonds pour disposer d'une assise financière en mesure de booster notre stratégie recherche & développement et renforcer notre force commerciale», révèle le management de iSecure.

Une équipe orientée Innovation

Les fondateurs de la société iSecure avant de se lancer dans l'entreprenariat ont déjà fait leurs preuves dans le secteur des technologies de l'information. Lauréats de grandes Ecoles d'Ingénieurs au Maroc et en France (EMI, INSA de Lyon) et ayant participé activement auparavant dans la réalisation de quelques projets eGov nationaux rentrant dans la stratégie Maroc Numérique 2013. Des projets primés, comme le projet de télé-déclaration des impôts « Simpl IS » de la DGI. projet ayant décroché le prix E-mtiaz du meilleur projet eGov au Maroc en 2010. Attestatant ainsi de la compétence et du savoir de l'équipe de gestion iSecure dans la mise en œuvre des projets de dématérialisation et de confiance numérique.

Sur le plan de l'innovation, outre le dépôt d'un brevet d'invention dans le domaine de la signature électronique auprès de l'OMPIC, l'équipe iSecure a réussi à décrocher le référencement international de SaaS Guru (solutions Saas et cloud métiers) pour ces solutions.

Tweet Tweet ...

• Le 15 Novembre 2012 est la date limite fixée par la Commission Nationale pour la protection des Données Personnelles (CNDP) pour se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation prévue par la loi 09-08
www.cndp.ma

• Cisco organisera son premier évènement sur sa technologie vedette, Cisco Expo 2012 Maroc, le mercredi 28 mars et jeudi 29 mars 2012 au Centre International de Conférence de Mohammed VI à Skhirat.
http://www.cisco.com/web/EA/expomorocco2012

• Bourse internationale pour une formation sur le journalisme en ligne "Journalism in the Digital World".
http://intajour.com/apply-here.html

Les réseaux virtuels à la rescousse de la santé

Wail AAMINOU
Mohamed.wail@gmail.com

Wail Aaminou

BIO-EXPRESS

Wail Aaminou est Directeur Associé au Cabinet Lys Experts. Ses domaines d'intervention couvrent le Management de la technologie et des Risques ainsi que la Finance et l'Organisation.
Wail Aaminou est Lauréat de l'ENSIAS (ingénieur d'Etat), de l'ISCAE (Cycle Supérieur de Gestion) et de Duke University

Qu'on soit dans des systèmes libéralisés (USA) ou sociaux (France, Québec), le secteur de la santé au niveau mondial est poussé à se restructurer pour faire face aux challenges d'augmentation des coûts et de satisfaction de la qualité des soins.

Un axe majeur de cette restructuration réside dans la mutation du patient d'un acteur passif vers un rôle plus dynamique où ce dernier prend plus de responsabilités avant, pendant et après le processus de soin (Voir livre, The resourceful patient - Muir Gray).

Les réseaux virtuels présentent une aubaine pour opérer cette mutation.

En effet, de nombreuses communautés de santé se développent sur Internet telles que Patientslikeme, MedHelp, RateMDs ou tout simplement à travers Facebook.

Un patient atteint d'une rare maladie chronique par exemple, peut rentrer en contact avec un profil similaire (âge, sexe, région, pathologies…) pour échanger sur les options de traitements, avoir un soutien psychologique, recommander des médecins, discuter des remboursements assurances….

Plusieurs études documentent l'impact direct de ces communautés sur l'amélioration de la santé de leurs membres et sur la réduction des coûts des soins. Par ailleurs, les réseaux virtuels de santé présentent une mine d'informations pour la recherche scientifique notamment sur l'efficacité des médicaments et le comportement des patients.

Au regard des avantages présentés par les communautés virtuelles et de la diffusion croissante des technologies de l'information et de la mobilité, les gestionnaires de la santé ont tout intérêt à intégrer ces communautés comme un maillon désormais clé dans la chaîne de la santé mondiale.

Tweet Tweet …

- La répartition des parts de marchés des combinés téléphoniques au Maroc en 2011 :
1- Nokia 49,6% 2- Samsung 30.3 % 3- LG 10,2% 4- Huweai 2%

- Le collectif Stop TGV a lancé son site web de mobilisation sur interne
http://www.stoptgv.com

- Inwi a activé le service Gmail SMS au Maroc : 50 SMS à partir de votre compte gmail vers les numéros mobiles Inwi

- Amazon.fr a délocalisé son support Europe au Technopolis de Rabat. L'entreprise prévoit le recrutement de plus de 600 personnes pour son premier centre de service clients au Maroc.

www.abweb.ma
abweb
consulting
LE PARACETAMOL DU WEB .
NE DONNEZ PAS VOTRE SITE WEB A N'IMPORTE QUI!

Découvrir l'univers Itunes : pas à pas

Houssam Majdoubi
maildehoussam@gmail.com

Houssam Majdoubi

BIO-EXPRESS

Houssam Majdoubi

Ingénieur de formation (en procédés industriels et en énergétique) et titulaire d'un Mastère "Ingénieur d'affaires industrielles", Majdoubi Houssam est actuellement cadre à la banque depuis 2001 où il effectue des missions de contrôle, d'accompagnement et de support des composantes du contrôle général.

Les produits Apple sont tendances en ce moment au Maroc.

En effet, avec la mise sur le marché marocain de l'Iphone (proposé officiellement par Méditel depuis peu et officieusement par Derb Ghalef depuis le lancement de ce smartphone), les marocains, qui pour la plupart, sont férus de nouveautés technologiques, l'ont adopté.

Toutefois, l'utilisation qui est faite de l'Iphone (et de l'Ipad dans une moindre mesure) reste bien en deçà de ce qu'il permet :

en effet, ce qui fait la force de ces joujoux technologiques c'est l'écosystème des applications disponibles via l'AppStore (et via Cydia pour ceux qui disposent d'un téléphone débloqué).

Et afin de contribuer à démystifier l'AppStore et ses applications, je vous propose de découvrir dans ce post comment y accéder et dans un futur post, comment dénicher les bons plans proposés à l'occasion de promotions ponctuelles.

L'iTunes Store ou devrais-je dire les iTunes Stores, c'est là où vous devez aller pour pouvoir acquérir les applications, les e-book (ou livres électroniques), les magazines, les musiques, les vidéos (séries, films, podcasts) et les cours iTunesU (cours mis en ligne et accessibles gratuitement).

Les Appstores que j'ai évoqués, couvrent divers pays dont le Maroc ne fait pas partie pour l'instant. Toutefois, grâce à Méditel qui commercialise depuis peu, une carte iTunes pour 300 DH, vous pourrez, si vous le souhaitez, bénéficier des produits payants qui vous conviennent.

Vous pouvez aussi acquérir des produits gratuits.

Pour le choix des iTunes Stores, je vous conseille de choisir ceux de la France et des Etats-Unis pour deux raisons :

la première, vous pouvez payer avec le crédit iTunes sur l'AppStore Français et la seconde, vous pouvez bénéficier d'épisodes gratuits (généralement le pilote de certaines series).

Sans oublier que certaines promotions et/ou applications ne sont disponibles que sur le store US.

Cela étant dit, passons à comment créer un compte iTunes.

Pour cela, lancer le logiciel iTunes (si vous ne l'avez pas, vous pouvez le télécharger gratuitement à partir du site d'Apple : **http://www.apple.com/ma/itunes/).**

Sélectionnez le menu **AppStore**, puis, le raccourci **Excellentes apps gratuites :**

Choisissez n'importe quelle application gratuite et cliquez dessus pour arriver sur la page descriptive qui la concerne :

Et cliquez sur **Application gratuite** afin de l'acquérir. Comme vous ne disposez pas d'un compte iTunes, il vous est proposé d'en créer un. Cliquez sur le bouton prévu à cet effet, sélectionnez **suivant** et **acceptez** les conditions générales. Renseignez ensuite une adresse email **valide** (elle vous servira pour recevoir le lien pour activer le compte et servira par la suite pour l'envoi par Apple des factures des produits que vous aurez payés)

La page ci-dessus concerne la facturation. Si on n'avait pas choisi une application gratuite avant de créer un compte iTunes, on n'aurait pas eu la possibilité de choisir le mode de paiement **Aucun**. Rassurez-vous, vous pourrez ensuite alimenter votre compte au moyen du code de recharge iTunes. Et enfin, **veillez à indiquer une adresse de facturation qui correspond au pays du store** que vous avez choisi (ici le store Français). Une fois que vous aurez créé votre compte vous recevrez un email de confirmation avec un lien sur lequel il faut cliquer pour activer votre compte grâce à votre **identifiant** et à votre **mot de passe.**
Une fois cette étape effectuée, vous pouvez commencer à profiter des produits gratuits et/ou payants (si vous avez rechargé votre compte) disponibles dans l'iTunes Store.

Tweet Tweet ...

• Le CA du l'offshoring en 2011 est de 7,6 milliards de Dirhams.

• Maroc numeric Cluster s'apprête à s'installer son siège social au Technopark de Casablanca www.marocnumericcluster.org

• Le secteur d'offshoring emploie actuellement au Maroc plus de 52000 personnes dont 19000 dans Casanershore et Technopolis

• La start-up Mobiblanc a été retenue pour le financement et l'accompagnement de réseau Maroc entreprendre de www.maroc-entreprendre.ma

• La plate-forme de développement Nearhsore au Maroc Novedia Novediagroup.com a décidé de fermer ses portes à Casablanca novediagroup.com

• Imad El Aouni un ex de Orange Business Services a été nommé directeur de Maroc Numeric Cluster marocnumericcluster.org

QR Code : la voix des compagnies !

Mlle Ouali Alami Anouar
oaanouar@gmail.com

Mlle OualiAlami Anouar

BIO-EXPRESS :

Mlle OualiAlami Anouar

Chef de département Business Support à la Royal Air Maroc, Mme Ouali Alami Anouar est en charge de l'implémentation des projets TIC dans le domaine du Ground Handling.

Cette lauréate de l'EMI est animée par une grande passion pour l'aviation et pour tout ce qui gravite autour du Web2.0, e-commerce et réseaux sociaux.

http://twitter.com/oaanouar
http://ma.linkedin.com/in/anouar
http://www.anouar.org

QR code :
abréviation de Quick Response code est un code à 2 dimensions (Data Matrix) qui peut être scanné afin de transférer des données.
Son utilisation varie selon la nature des données à transférer et le but du transfert, ainsi ce code peut rediriger un visiteur vers un site web, composer un appel téléphonique ou transférer une carte de visite.
Il est souvent utilisé pour ses avantages de scan rapide et sa grande capacité de stockage (jusqu'à 7089 caractères)*.
Depuis l'année 2010, le QR code a connu un succès mondial grâce à la télécommunication et à l'émergence des Smartphones. Les sociétés ont désormais de nouveaux canaux et moyens pour atteindre leurs cibles.

Voici quelques exemples d'utilisation du QR Code :

Cartes de visites :
au lieu d'encombrer la carte de visite avec plusieurs informations, le QR permet de stocker ces informations sur un espace limité et permet d'intégrer via un scan rapide les données scannées

Bus :
la lecture du QR code permet ainsi d'afficher les horaires et d'autres informations utiles : stations d'arrêt …

Publicité :
sur les tee-shirt mais également sur tout support offert au client (stickers, …)

Trade shows :
ils sont également utilisés pour télécharger des documents online (hyperlink)

Musées :
le QR permet aux musées de mettre à la disposition du visiteur un moyen rapide pour accéder aux descriptions des items exposés.

Utilisation insolite :
scanner le QR code inséré à cet article pour le découvrir
Au Maghreb, l'utilisation du QR code reste très timide, hormis les QR codes utilisés pour inviter les utilisateurs à télécharger les applications mobiles et ceux imprimés sur les cartes de visites, l'utilisation dans le marketing reste très limitée.

***http://en.wikipedia.org/wiki/QR_code**

Tweet Tweet …

- Mohamed Bennis DSI de Meditel a été réélu en tant que président de l'AUSIM
www.ausimaroc.com

- Le directeur général de Microsoft Maroc Samir Benmakhlouf débarque sur twitter son compte sur le réseau de micro-blogging est : @samirben68

- Involys a décroché un contrat avec l'Etat gabonais d'un montant de 5.4 millions d'euros pour la réalisation d'un système d'information pour l'administration gabonaise

Simplifiez-vous la vie avec

Maroc Telecommerce

Click & Pay

+ de 200 sites marchands marocains pour vos achats et paiement en ligne

www.maroctelecommerce.com

VeriSign Secured · Verified by VISA · MasterCard SecureCode · Maestro · cmi · VISA · MasterCard · Diners Club International · DISCOVER

Maroc telecommerce, opérateur pionnier du commerce électronique et des services en ligne au Maroc, accompagne ses clients pour profiter des avantages de la vente en ligne.

Vous êtes marchand ? Franchissez le pas, proposez en ligne le paiement à vos clients.

Vous êtes acheteur ? Achetez en ligne, payez vos factures, vos taxes, vos réservations.... en toute sécuirité.

Espace Jet Business Class - Lot. Attaoufik 16/18 -Sidi Maarouf- Route de Nouaceur – 3ème Etage.
Casablanca – Maroc – Tél : (212) 5 22 78 79 79 / (212) 5 22 78 62 55 Fax : (212) 5 22 78 62 44
sales@maroctelecommerce.com

iSecure

Architects of a secure IT world

La société **iSecure** éditeur et intégrateur de solutions de ***confiance numérique*** (Authentification forte, Signature électronique avancée, Chiffrement) et de ***dématérialisation des processus*** (Convertisseurs EDI, guichet électronique…) présente sa gamme de produits et services permettant la sécurisation de vos documents électroniques et la fluidification de vos processus métier.
Nos produits sont accessibles aussi bien en mode License qu'en mode SaaS (Software As A Service) à travers les portails (premiers de leur genre au Maroc) :

http://www.e-signature.ma : Portail de la signature électronique à valeur légale

http://www.jedeclare.ma : Portail d'assistance à la télé-déclaration des impôts sur les sociétés en ligne à travers le canal EDI (Echanges de Données Informatisés)

Produit de signature électronique avancée (iASS)

iASS signifie **iSecure Advanced Signature Software**, il s'agit d'un module logiciel permettant une intégration simple des fonctionnalités de signature électronique avancée dans le développement d'applications métier.
iASS est compatible avec les certificats sécurisées agrées par l'ANRT permettant la conformité à la règlementation en vigueur (Loi 53-05) pour doter vos processus de signature de la valeur probante

Normes et standards supportés :

- Format de certificat compatible avec X.509v3, RFC 5280 et RFC 3739 ;
- XAdES: XML Advanced Electronic Signature ETSI TS 101 903 ;
- RFC 3161: Protocole d'horodatage ;
- PKCS#11 pour les interfaces avec les cartes à puce et support cryptographique;
- PKCS#12, pour le stockage des clés privées de signature et des certificats logiciels
- Autres formats de signature : PKCS#7, CMS (RFC 3369), PDF

Produit EDI de dématérialisation fiscale (iEDI Fiscal)

iEDI Fiscal est un outil pour la génération des déclarations fiscales en mode EDI (Echange de Données Informatisé) conçu spécialement pour répondre aux besoins des entreprises marocaines désirantes effectuer leurs déclarations IS en toute simplicité auprès de la Direction Générale des Impôts.
iEDI Fiscal prend comme entrée les données représentant les déclarations fiscales sous format Excel et génère le fichier sous format EDI conformément aux exigences de la Direction Générale des Impôts (DGI) en vigueur. Le fichier EDI généré est ensuite envoyé à travers le canal de télé-déclaration EDI offert par l'application Simpl-IS de la DGI.

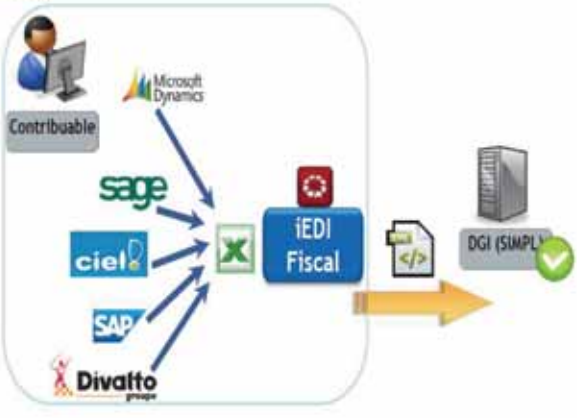

Mail: contact@isecure-solutions.com **Web :** www.isecure-solutions.com **Tel :** 06 68 70 51 08

L'Agence Urbaine d'Essaouira adopte les QR codes

Avec un parc mobile de **36.5 millions** de clients au Maroc, l'usage des téléphones portables, smart-phones ou tablettes tactiles pour s'informer et communiquer, ne cesse de gagner en popularité.

Afin de profiter de cet essor et d'élargir le spectre de sa communication pour un plus large public, l'Agence Urbaine d'Essaouira (AUESS) devient l'un des premiers établissements publics du Royaume à utiliser les QR codes.

Cette technologie sert à orienter des utilisateurs de mobiles vers des informations, immédiatement disponibles: site web de l'agence, résultats des commissions des grands et petits projets, appels d'offres, publications, numéros de téléphones, adresses mail etc.

toutes les informations sont, gratuitement, à portée de main en temps réel.

Les QR codes s'ajoutent aux actions de communication menée par l'Agence Urbaine pour informer sur ses activités et interagir positivement avec les citoyens.

Ils permettent une meilleure visibilité avec, toutefois, un très faible investissement.

Les codes sont, désormais, imprimés et affichés dans les locaux de l'AUESS, intégrés dans toutes ses publications et sont disponibles et prêts à être téléchargés depuis la page web : goo.gl/Ik9Ib

Définition du QR Code

Né au Japon en 1994 et devenu libre (gratuit) en 1999, le code QR (de l'anglais, QR Code: Quick Response Code) est un standard international.
C'est une sorte de code barre en 2D. Le contenu que comporte ce carré noir et blanc peut être décodé rapidement.

Le code QR peut contenir jusqu'à 7089 caractères numériques et 4296 caractères alphanumériques.

Lecture d'un QR Code

Trois éléments sont nécessaires pour réussir à décoder un code QR :

un téléphone portable (ou une tablette tactile) doté de camera, une application de lecture des codes QR à installer gratuitement (par exemple: i-nigma ou Mobile Tag) et une connexion internet.

Il suffit de lancer l'application et de « scanner » le code avec le téléphone portable et sans avoir besoin d'écrire le texte du lien, vous accédez directement à de l'information.

Avec tous ces avantages et la facilité d'utilisation, les codes QR permettent de passer à une communication active où le média et l'utilisateur peuvent interagir, communiquer et tirer pleinement partie d'Internet et de la géo-localisation des terminaux de lecture.

Comment le web 2.0 a changé la face du monde ?

Hicham AMADI
hicham.amadi@2wls.com

Hicham AMADI

BIO-EXPRESS

Hicham AMADI
Ingénieur d'état en monétique – Groupe d'école polytechnique-France
Président Directeur Général 2WLS depuis 2009
Directeur général de 2WLS de 2005 à 2009
Consultant indépendant de 2004 à 2005
Consultant en monétique chez Atos Origin de 2002 à 2004
Marié et père d'une fille de 3 ans

Le Web 2.0, un terme à la mode utilisé par les initiés. Selon Wikipédia, il s'agit d'un ensemble d'outils ayant permis une évolution du web vers plus de simplicité, plus d'interactivité et de partage.

Ainsi, les internautes contribuent à l'échange d'informations et peuvent interagir (partager, échanger, etc.) de façon simple, à la fois sur le contenu et sur la structure.

En 2010, les outils du web 2.0 ont permis à un wikileaks de révéler les coulisses de la diplomatie de la première puissance du monde.

EN 2011, avec le printemps arabe, ces outils ont changé la face de l'Afrique du Nord. Les internautes, les blogueurs, les mordu du clavier ne sont plus des marginaux derrières leur pseudo dans les forums, ils sont devenu des acteurs de la nouvelle vie politique, les bâtisseurs de nouvelles démocraties.

Récemment, le parti pirate : un parti constitué de cybernaute, a réussi de se faire représenté au parlement de Berlin à travers 15 de ces membres. Plus encore, les hackers au niveau mondial ont créés un mouvement appelé « Anonymous ». Ils se sont convertie de Cybercriminels, voleurs de cartes de paiements, usurpateurs d'identité, créateurs de virus, aux justiciers qui protègent la liberté d'expression, qui ripostent et touchent les gouvernements dans leur orgueil.
Ils mettent hors service les sites de la CIA, du Pentagone et vont même jusqu'à bloquer « cramer » les fax des administrations et ministères pour soutenir wikileaks.

Ils incarnent une nouvelle forme de protestation, une contestation asymétrique :

celles des anonymes contre les puissants, celles des citoyens contre les pouvoirs institutionnels qui les écrasent.

Comprenons nous bien, il ne s'agit pas de manifestation d'une minorité se regroupant sur Internet, il s'agit clairement d'une expression mondiale unifiée derrière un seul objectif, plus de transparence et plus de liberté.

Les peuples ne veulent plus d'une démocratie à l'ancienne, maîtrisée par une minorité ou une élite, qui fait et défait les gouvernants et les décideurs.

Ils aspirent à une démocratie participative,transparente, qui permet à l'information de JAILLIR et d'ECLATER sans censure ou contrôle.

Grace au web 2.0, nous sommes en train de vivre et voir l'émergence d'une nouvelle forme de démocratie, une « démocratie connectée ».

Dar Tarjama offre une série de solutions linguistiques précises et diversifiées

Nous montons **des solutions** personnalisées et adaptées à vos besoins particulièrs :

- Traduction
- Traduction des sites Web (Localisation, Internationalisation)
- Interprétariat
- Rédaction technique, Conception et rédaction
- Révision & relecture
- Synthèses, résumés, notes de lectures :
- Mise en page
- Transcription

www.dartarjama.com

Dar Tarjama

language is not an obstacle

Boulevard Mohammed VI, Complexe ERAC,
Imm. F2, 3ème étage, Bureau 12 - 20300 Casablanca, Maroc.
• Tél. +212 5 22.873.809 • Fax. +212 5 22.873.806 • E -mail : dartarjama@gmail.com

symtrax

PartNeT
Votre Partenaire IT

TRADER'S
Les solutions QUICK SOFTWARE LINE

Compleo suite
La solution complète d'Output Management

StarQuery suite
Une solution de Reporting Puissante et intuitive

QUICK-EDD/HA
UNE SOLUTION SÉCURITÉ
Haute Disponibilité pour IBM System I

QUICK-EDD/DR
UNE SOLUTION RÉPLICATION
Réplication et distribution applicative DB2/400

www.partnet.ma

05 22 52 32 80/81

Jankari Consulting : le spécialiste des bases de données des TIC au Maroc

Jankari Consulting est un cabinet de conseil et de formation dans le domaine de la communication interactive et des nouveaux médias. Jankari Consulting, c'est aussi une entreprise spécialisée dans la collecte et la mise à jour et la publication des bases de données professionnelles en relation avec le domaine des technologies de l'information au Maroc.
Depuis 2006, Jankari Consulting a son actif plusieurs projets d'intelligence économique orientée "marché des TIC au Maroc" :

• 2007 : Lancement de la base de données des directeurs des systèmes d'information (DSI) du secteur privé au Maroc

• 2008 : Lancement de la base de données des directeurs des systèmes d'information (DSI) du secteur public au Maroc

• 2008 : Publication de la première édition "papier" de l'annuaire des DSI de l'Association des Utilisateurs des Systèmes d'information au Maroc (AUSIM)

• 2009 : Publication de la deuxième édition "papier" de l'annuaire des DSI de l'Association des Utilisateurs des Systèmes d'information au Maroc (AUSIM)

• 2009 : Publication de la première édition "papier" de l'annuaire des lauréats de l'Institut National Poste & Télécoms (INPT)

• 2009-2010 : Publication de la première édition "papier" de l'annuaire des lauréats de l'Ecole Mohammedia des Ingénieurs (EMI)

• 2010 : Publication de la base des Responsables de la Sécurité des Systèmes d'information (RSSI)

• 2011 : Publication d'une nouvelle version électronique de la base de données des DSI du secteur privé. Outre la base de données électroniques, Jankari Consulting a publié une première version papier de l'annuaire des DSI 2011.

• 2012 : Publication d'une nouvelle version 2012 de l'annuaire des DSI du Maroc.

Contact :
Jankari Consulting
Casablanca Technopark
Tél: (212) 5 22.873.809 - Fax : (212) 5 22.873.806
commercial@jankari-consulting.com

Bilan et perspective du marché de l'emploi des TIC au Maroc en 2012

Ahlam HERAMCH
azeghari@eumatech.com

BIO-EXPRESS

Ahlam HERAMCH
est Consultante RH depuis Janvier 2007 au sein du cabinet EUMATECH, spécialisé dans le recrutement de Middle et Senior Managers. Titulaire d'une Maitrise LEA à la Sorbonne, elle a complété sa formation par un Master spécialisé en Ressources Humaines à l'Université Lyon 3. Avant de rejoindre Eumatech, Ahlam a cumulé plusieurs expériences à Paris chez l'ANPE, Manpower puis chez Devoteam.

L'année 2011 a connu son lot de turbulences tant sur le plan économique que politique au niveau national et international (crise, printemps arabe, élections…).
Ces évènements ont évidemment eu des répercussions au Maroc en général et sur le marché de l'emploi en particulier.

Ceci étant, notre constat vis-à-vis du marché de l'emploi au Maroc (tout métier et tout secteur confondus) est que ce dernier a tout de même réussi à tirer son épingle du jeu.
En effet, le marché du travail au Maroc, au niveau des postes de middle et top management (sur lesquels est spécialisée Eumatech), s'est globalement bien porté, notamment grâce aux relais de croissance interne endogènes au Maroc et aux efforts soutenus des secteurs publics et privé.
Comme le relève certains baromètres nationaux, le moral des entreprises marocaines a su rester optimiste en dépit de cette conjoncture internationale compliquée.

Bilan 2011

En termes de recrutements dans le secteur des TIC, nous n'avons pas connu de grands bouleversements même si nous avons ressenti un léger ralentissement de notre activité sur ce secteur en particulier comparé aux 5 dernières années.

En effet, ces dernières avaient été marquées par une période d'euphorie chez plusieurs entreprises du secteur NTIC qui ont connu pour a plupart des périodes intenses en termes de recrutement.

L'année 2011 aura donc été une période pendant laquelle ces mêmes entreprises ont privilégié la consolidation et l'optimisation de leurs organisations et ressources.

Leur priorité s'est orientée vers la mise en place d'une politique RH consacrée à la gestion des talents, la fidélisation des ressources, le développement des compétences, l'optimisation de la formation et de leur organisation RH.
Globalement, le processus de recrutement n'a pas réellement évolué en 2011. Nous dirons que ce sont plutôt les méthodes de sélection qui évoluent, grâce à Internet et ses réseaux sociaux notamment, qui permettent à la fois (même si cela peut paraître contradictoire), l'industrialisation et la personnalisation de la recherche de talents.

Les compétences spécifiques liées au poste et l'expérience du candidat restent prioritaires dans le choix d'un profil.

Au niveau de la rémunération des talents, qui a beaucoup évolué ces 6 dernières années, nous remarquons une relative phase de stagnation où l'harmonisation des salaires devient un facteur clef pour plusieurs entreprises appartenant aux mêmes secteurs d'activité, ou du moins le souhait et la volonté de tendre vers ce type de stratégie. ▶▶▶

La création du baromètre des salaires par l'APEBI en est une bonne illustration - outil qui a pour but de donner de la visibilité aux entreprises sur les salaires pratiqués sur le marché des TIC et pratiquer une politique salariale homogène.

Ceci étant, la loi de l'offre et la demande (quand bien même nous parlons de Ressources Humaines), restera toujours prépondérante et dans le cas où le marché connaisse de nouvelles tensions sur certains type de profils/compétences recherché(e)s et rares, les salaires évolueront automatiquement et vite, mais gare aux « mercenaires volatiles », une bonne évolution de carrière ne peut que rarement être atteinte à moyen/long terme en ayant fait des choix uniquement opportunistes (en termes financiers), à chaque changement de poste.

Perspective 2012

2012 devrait être l'année de la continuité des projets et de la consolidation des acteurs des TIC au Maroc, comme a pu le préciser le nouveau Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Nouvelles Tecnologies aux 10 ans du Casablanca Technopark ou encore des Morocco Web Awards.

Sa stratégie s'inscrit clairement dans la continuité de celle du précédent gouvernement au sujet du plan Maroc Numeric 2013.

Plusieurs exemples sont là pour témoigner de cette continuité et de la stratégie du Maroc au sujet du secteur NTIC (Extension des zones dédiées aux métiers de l'offshoring gérés par MedZ comme Casanearshore Park ou Technopolis, Lancement de Fes Shore, Oujda Shore, lancement du Technopark de Rabat sur le modèle de Casablanca Technopark, entités gérées par MITC etc.).

Compte tenu de la part grandissante des médias sociaux, nous avons déjà pu constater l'apparition de nouveaux métiers embryonnaires au Maroc fin 2011 qui devraient se révéler en 2012 comme celui de Community Manager par exemple.
Nous pensons aussi que du fait d'une politique de l'emploi clairement plus protectionniste en France (du fait de la crise et de ses conséquences), les talents marocain(e)s seront plus nombreux et nombreuses à rentrer au pays en 2012.

Nous avons déjà pu ressentir cela lors de la participation de Eumatech au Forum des grandes écoles (forum horizons organisé par l'AMGE à l'ESCP), à Paris mi-janvier 2012.

En effet, des profils fraîchement diplômé(e)s mais aussi des middle et senior Managers marocain(e)s (mais pas seulement…), appartenant au secteur IT en France, nous ont rendu visite sur notre stand avec leur décision prise pour un retour au Maroc été 2012 au plus tard, comme chaque année d'ailleurs lors de notre participation à ce salon, à la différence qu'ils/elles étaient beaucoup plus nombreux à cette édition 2012.
Au-delà de la politique de l'emploi en France, le Maroc connaît en effet une croissance soutenue du secteur IT depuis quelques années, de grandes entreprises internationales reconnues s'y sont installée en proposant des niveaux de rémunération satisfaisants. Le tissu économique local de ce secteur n'est pas en reste, tant au niveau des prescripteurs que des sociétés de services, ce qui favorise aussi le dynamisme du marché de l'emploi dans les NTIC.

Enfin, les différentes formes de subventions étatiques, proposées par l'OFPPT, l'ANPME, Maroc Numeric Cluster, pour une mise à niveau des PME/PMI marocaines au niveau IT, contribuent aussi à dynamiser ce secteur d'activité au Maroc.

Préconisation

Après un dernier trimestre 2011 où nous avons clairement ressenti un ralentissement des recrutements au niveau du secteur IT en particulier mais aussi au niveau du marché global de l'emploi en général, lié visiblement à une certaine forme d'attentisme de la part des recruteurs, nous connaissons une activité soutenue depuis le tout début de l'année 2012.
Les investissements repartent, les projets reprennent, les recrutements se concrétisent… la seule préconisation que nous puissions avoir est de continuer à avoir confiance dans l'avenir du Maroc en allant de l'avant.
Certes nos prévisions actuelles de croissance ne sont peut-être pas identiques à celles que nous avons pu connaître ces 5 ou 6 dernières années mais il ne s'agit que de prévisions (que nous devons essayer de dépasser donc), et même à 4,2% de croissance (globale du PIB, sachant que le secteur IT devrait croître de façon plus importante)... le Maroc joue encore dans la bonne cour !

Jankari Consulting édite l'annuaire des DSI 2012

Jankari Consulting consolide son positionnement sur la niche des bases de données destinées au marché des technologies de l'information. L'entreprise lance l'édition 2012 de la version papier de son annuaire des directeurs des systèmes d'information (DSI) au Maroc.

Cette deuxième édition recense plus de 500 responsables et directeurs des systèmes d'information des grandes entreprises du Maroc aussi bien du secteur privé que public.

Concrètement, la version papier de l'annuaire regroupe des informations actualisées sur chaque responsable informatique : fonction, téléphone, fax, e-mail professionnel, site web de l'entreprise ainsi que son secteur d'activité.

"Depuis 2006, nous procédons à une qualification minutieuse et régulière de cette base de données pour garantir la fiabilité et la mise à jour des coordonnées relatives à chaque entreprise et responsable informatique", explique Rachid Jankari, directeur général de la société Jankari Consulting.

L'édition 2012 de l'annuaire se veut, ainsi, un vecteur d'échanges et de réseautage pour les DSI du Maroc, mais aussi un outil de prospection commerciale pour les sociétés de service informatique et d'ingénierie (SSII), les éditeurs et les constructeurs informatiques opérant dans le domaine des TIC.

D'ailleurs, cet annuaire payant cible principalement les professionnels du secteur des technologies de l'information tels que les multinationales technologiques, les membres de l'Apebi (Association des professionnels des technologies de l'information, de l'Astec (Association des sociétés du Technopark), de l'Ausim (Association des utilisateurs des systèmes d'information au Maroc) et de la CGEM.

Parallèlement à l'édition papier de son annuaire pour l'année 2012, la société Jankari Consulting offre la possibilité de d'acquisition de la base électronique des 500 DSI dont la mise à jour est assurée régulièrement au fur et à mesure de sa commercialisation auprès des professionnels du secteur.

A rappeler qu'outre l'annuaire des DSI, Jankari Consulting a déjà à son actif la publication des annuaires de Casablanca Technopark et ceux des lauréats des écoles d'ingénieurs de l'INPT et de l'EMI. La société commercialise également trois bases de données électroniques des DSI du secteur privé , du secteur public et des RSSI (responsables de la sécurité des systèmes d'information).

Contact :
Jankari Consulting
Casablanca Technopark
Tél: (212) 5 22.873.809 - Fax : (212) 5 22.873.806
commercial@jankari-consulting.com

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET : TECHNOPARK DE RABAT

Le Technopark a développé depuis 10 ans une véritable expertise dans l'hébergement et l'accompagnement de start-ups et de PME opérant dans les secteurs des technologies de l'information, de la communication ou des Energies Renouvelables.
Le Technopark à Casablanca, c'est :

- 10 années au service des entreprises technologiques
- 170 entreprises installées
- 550 entreprises accompagnées depuis 2002
- Plus de 30 nouvelles entreprises installées chaque année
- 700 millions de chiffre d'affaires consolidé

Depuis 2 ans, la société gestionnaire du Technopark, MITC a décidé de se lancer dans un projet de duplication de son modèle afin de mettre en place des structures d'accueil régionales attractives offrant des services d'accompagnement de qualité et similaires aux services offerts au Technopark de Casablanca.
Dans ce cadre, la première étape de notre stratégie de duplication est en cours de finalisation et nous prévoyons l'ouverture d'un Technopark à Rabat dès le mois d'avril 2012.

Comment postuler ?

Dans un souci de transparence, nous invitons les entreprises qui souhaitent etre les premières à s'installer au Technopark de Rabat à déposer leur dossier de candidature au Technopark Casablanca.

Les dossiers de candidature sont téléchargeables à partir du site www.technopark.ma ou à récupérer directement au Technopark de Casablanca- Route de Nouaceur

Documents à fournir

Pour les **Start ups** (entreprise de moins de 2 ans) les pièces à fournir sont les suivantes :

- Le formulaire de candidature (à télécharger sur www.technopark.ma, rubrique « s'installer au Technopark »)
- Le business plan (un modèle du business plan à télécharger sur www.technopark.ma, Rubrique « s'installer au Technopark »
- Copie des statuts
- Copie du registre du commerce
- Certificat d'identifiant fiscal
- Copie d'affiliation à la CNSS
- Les curriculum vitae (cv) des dirigeants
- Copie d'une pièce d'identité

Pour les **PME** (entreprises de plus de 2 ans) les pièces à fournir sont les suivantes :

- Le formulaire de candidature (à télécharger sur www.technopark.ma, rubrique « s'installer au Technopark »
- Présentation de la société (Activité et chiffres prévisionnels)
- Bilan des 3 dernières années
- Copie des statuts
- Copie du registre du commerce
- Certificat d'identifiant fiscal
- Copie d'affiliation à la CNSS
- Les curriculum vitae (cv) des dirigeants
- Copie d'une pièce d'identité

Qui contacter ?

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter Mme Afaf Bouabid au Technopark de Casablanca.
Téléphone : 05 22 50 78 71 /05 22 50 75 52
Mail : a.bouabid@technopark.ma; h.alaoui@technopark.ma

Eléments d'information :

- Ne peuvent postuler à une installation au Technopark Rabat que les entreprises qui opèrent dans les secteurs des nouvelles technologies et des énergies renouvelables
- Ne peuvent postuler que les entreprises déjà créées
- Ne peuvent prétendre au Statut Start up que les entreprises qui ont moins deux années d'existence
- Les visites des locaux du Technopark Rabat ne sont possibles qu'après l'ouverture du Technopark Rabat
- Des locaux Start Up entre 12 et 19 m² à attribuer
- Des locaux PME entre 24 et 68 m² à attribuer

Samir Benmaklouf : Portrait du nouveau DG de Microsoft

Directeur général de Microsoft Maroc depuis septembre 2011, Samir Benmakhlouf a été directeur général de Microsoft Algérie en 2001, puis directeur général de Microsoft Bahreïn de 2002 à 2005, M. Samir Benmakhlouf avait été auparavant en charge des PME/PMI et des partenaires chez Microsoft pour la région Afrique du Nord et Occidentale de 1998 à 2000.

En 2006, il fait le choix de se mettre à son compte et introduit au Maroc la franchise Century 21, leader mondial de l'intermédiation immobilière. Le réseau connaît un développement ambitieux matérialisé par l'implantation de 23 agences dans 9 villes du Royaume.

Samir benmakhlouf s'est illustré dans ses différentes missions comme un développeur d'affaires et un meneur d'hommes confirmé, plusieurs fois récompensé par le Microsoft CEO Sales Award.

Lors de son passage à Bahreïn, il fut élu président de la chambre de commerce américaine et joua un rôle clé dans la préparation des accords de libre-échange entre les Etats-Unis et le Royaume de Bahreïn.
Il a également été à l'origine de plusieurs initiatives dans le domaine du e-gouvernement ainsi que du e-banking à Bahrein notamment sur des projets qui couvrent le développement de l'éducation nationale, du commerce électronique etc….
Ainsi et en partenariat avec le ministère du commerce, par exemple, samir benmakhlouf joua un rôle important dans le soutien des services de commerce électronique pour les entreprises et les PME/PMI.

Homme de passion, samir benmakhlouf a été également à l'initiative de la création en juin 2010 au Maroc de la prestigieuse « Arsenal Soccer School » oeuvrant pour la formation des jeunes footballeurs et l'intégration du football national dans une dynamique de professionnalisme.

Titulaire d'un Bachelor et d'un master en génie industriel de l'Université de Floride du Sud puis d'un Ph.D.

Samir BENMAKLOUF
DG de Microsoft

en systèmes d'automatisation industrielle et de management de l'Université de l'Etat de la Caroline du Nord, Samir Benmakhlouf a fait ses premières armes professionnelles en tant qu'ingénieur système et project Manager au sein d'un cabinet de consultants à Indianapolis (Indiana) et à Rochester (Etat de New York).

Samir Benmakhlouf a toujours été engagé dans le monde associatif puisqu'en 1992, il était président du « Institute of Industrial Engineers » à l'université de South Florida. Il a également été Président du « Moroccan Association of Researchers and Scholars en 1997».

Durant son expérience au Bahrein, il a été élu président de «l'American Chamber of Commerce » en 2005.

Né à Casablanca en 1968, il a fait ses études à Fès où il obtint son bac Sciences Maths en 1985. M. Benmakhlouf est marié et père de 4 enfants.

Pour en savoir plus :
Twitter : @samirben68
Linkedin :
http://www.linkedin.com/pub/dir/Samir/Benmakhlouf
Twitter Microsoft Maroc : @MicrosoftMaroc

[*Repoussons les limites de votre Système d'Information ...*]

e-dmaj 3E

EXTENDED ERP

www.edmaj.org

Powered by Ribatis

EFFICIENCY DELIVERED

89, avenue Stendhal, Val Fleuri,
20390, Casablanca, Maroc.

Tél. : +212 5 22 23 89 08
Fax : +212 5 22 23 89 06

e-mail : contact@edmaj.org
Facebook : fb.me/edmaj3E

www.heberjahiz.com

Hébergement web professionnel sous Windows & Linux

HEBERJAHIZ défie les lois de la gravité ...
Il vous propose l'hébergement dans les nuages !

Les technologies changent,

Heberjahiz vous en fait profiter !

N° Direct 0802 00 2800

1,15 Dh TTC/min depuis un poste fixe

HEBERJAHIZ